

40	12/05/2011	BE 0403.170.701	75	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	11114.00166	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **ELECTRABEL**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Regentlaan - Bd du Régent N°: 8 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet: <http://www.electrabel.be>

Numéro d'entreprise BE 0403.170.701

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 20-01-2011

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 26-04-2011

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2010 au 31-12-2010

Exercice précédent du 01-01-2009 au 31-12-2009

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.5.2

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des **ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES**

CIRELLI Jean-François

Rue Samarcq 10bis
92100 Boulogne
FRANCE

Début de mandat: 19-09-2008

Fin de mandat: 26-04-2011

Président du Conseil d'Administration

MESTRALLET Gérard

Villa "Traversière" 3
92600 Asnières
FRANCE

Début de mandat: 08-05-2003

Fin de mandat: 24-04-2014

Vice-président du Conseil d'Administration

BEEUWSAERT Dirk

Bergbosstraat 175
9820 Merelbeke

BELGIQUE		
Début de mandat: 07-04-2010	Fin de mandat: 24-04-2012	Administrateur délégué
DUTORDOIR Sophie		
Pelikaanhof 5 3090 Overijse BELGIQUE		
Début de mandat: 30-01-2009	Fin de mandat: 24-04-2012	Administrateur
BoËL Harold		
Avenue des Orangers 16 1150 Woluwe-Saint-Pierre BELGIQUE		
Début de mandat: 27-04-2010	Fin de mandat: 24-04-2014	Administrateur
CHAIGNEAU Alain		
Rue Marius Aufan 17 92300 Levallois-Perret FRANCE		
Début de mandat: 06-03-2007	Fin de mandat: 24-04-2014	Administrateur
DAUGER Jean-Marie		
Boulevard Saint Michel 135 75005 Paris FRANCE		
Début de mandat: 22-12-2008	Fin de mandat: 26-04-2011	Administrateur
DE GAULLE Yves		
Rue Galilée 38 75016 Paris FRANCE		
Début de mandat: 12-05-2005	Fin de mandat: 26-04-2011	Administrateur
FRÈRE Gérald		
Rue de la Bierliaire 1 6280 Gerpennes BELGIQUE		
Début de mandat: 27-04-2010	Fin de mandat: 24-04-2014	Administrateur
HANSEN Jean-Pierre		
Route Gouvernementale 140 1950 Kraainem BELGIQUE		
Début de mandat: 13-05-1992	Fin de mandat: 24-04-2014	Administrateur
LAMARCHE Gérard		
Bois Saint-Jean 1 6982 Samrée BELGIQUE		
Début de mandat: 13-05-2004	Fin de mandat: 24-04-2014	Administrateur
PIROTTE Olivier		
Avenue Alphonse XIII 53		

1180 Uccle BELGIQUE			
Début de mandat: 27-04-2010	Fin de mandat: 24-04-2014		Administrateur
VAN DEN BERGHE Lutgart			
Sparrenstraat 7 9950 Waarschoot BELGIQUE			
Début de mandat: 08-05-2003	Fin de mandat: 24-04-2014		Administrateur
VANDEPUTTE Tony			
Hortensiaslaan 28 1950 Kraainem BELGIQUE			
Début de mandat: 13-05-2004	Fin de mandat: 31-12-2010		Administrateur
VAN INNIS Emmanuel			
Brits pad 5 8300 Knokke-Heist BELGIQUE			
Début de mandat: 13-05-1992	Fin de mandat: 24-04-2014		Administrateur
CROES Valère			
Taborastraat 1 8300 Knokke-Heist BELGIQUE			
Début de mandat: 12-05-1997	Fin de mandat: 27-04-2010		Administrateur
DRION Pierre			
Drève de Linkebeek 27 1640 Rhode-Saint-Genèse BELGIQUE			
Début de mandat: 12-12-2001	Fin de mandat: 27-04-2010		Administrateur
HUJOEL Luc			
Avenue du Parc de Woluwe 46-48 1160 Auderghem BELGIQUE			
Début de mandat: 14-05-1998	Fin de mandat: 27-04-2010		Administrateur
RUQUOIS Jean-Pierre			
Avenue de l'Observatoire 7/7 1180 Uccle BELGIQUE			
Début de mandat: 10-05-2001	Fin de mandat: 27-04-2010		Administrateur
VAN GYSEL DE MEISE Jean-Paul			
Koninklijke Kasteeldreef 1 1860 Meise BELGIQUE			
Début de mandat: 30-04-1973	Fin de mandat: 27-04-2010		Administrateur
VAN WAEYENBERGE Piet			

Onderstraat 14
1750 Gaasbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2006

Fin de mandat: 27-04-2010

Administrateur

VERSNICK Geert

Korenlei 21/J
9000 Gent
BELGIQUE

Début de mandat: 08-05-2003

Fin de mandat: 27-04-2010

Administrateur

GERIMUS

BE 0893.816.396
Hortensiaslaan 28
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2011

Fin de mandat: 24-04-2014

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VANDEPUTTE Tony

Hortensiaslaan 28
1950 Kraainem
BELGIQUE

DELOITTE RÉVISEURS D'ENTREPRISE SC S.F.D SCRL - DELOITTE BEDRIJFSREVISOREN BV o.v.v.e CVBA (B00025)

BE 0429.053.863
Berkenlaan 8/B
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2008

Fin de mandat: 26-04-2011

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

BOXUS Laurent

Réviser d'entreprise
Berkenlaan 8/B
1831 Diegem
BELGIQUE

ERNST & YOUNG RÉVISEURS D'ENTREPRISE SCRL - ERNST & YOUNG BEDRIJFREVISOREN BCVA (B160)

BE 0446.334.711
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2008

Fin de mandat: 26-04-2011

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

ETIENNE Vincent

Réviser d'entreprise
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	39.337.566.488	31.126.741.038
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	1.014.824.555	659.381.885
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	2.166.142.777	2.032.405.880
Terrains et constructions		22	117.615.612	119.607.915
Installations, machines et outillage		23	1.260.732.352	1.260.031.927
Mobilier et matériel roulant		24	9.850.062	8.547.667
Location-financement et droits similaires		25	416.069.357	145.321.903
Autres immobilisations corporelles		26	1.724.029	795.219
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	360.151.365	498.101.249
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	36.156.599.156	28.434.953.273
Entreprises liées	5.14	280/1	35.279.758.989	26.500.718.736
Participations		280	34.576.623.218	26.496.269.504
Créances		281	703.135.771	4.449.232
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	615.052.576	1.673.407.346
Participations		282	491.921.709	1.538.061.602
Créances		283	123.130.867	135.345.744
Autres immobilisations financières		284/8	261.787.591	260.827.191
Actions et parts		284	92.562.373	167.586.429
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	169.225.218	93.240.762
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	8.313.027.090	14.328.163.376
Créances à plus d'un an		29	841.666.909	1.183.440.756
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	841.666.909	1.183.440.756
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	288.787.696	303.808.201
Stocks		30/36	288.787.696	303.808.201
Approvisionnements		30/31	287.829.415	302.216.401
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	958.281	1.591.800
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4.062.553.232	9.615.303.125
Créances commerciales		40	1.818.042.744	3.409.132.488
Autres créances		41	2.244.510.488	6.206.170.637
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53	2.534.292.037	2.717.325.796
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	2.534.292.037	2.717.325.796
Valeurs disponibles		54/58	423.900.336	324.901.938
Comptes de régularisation	5.6	490/1	161.826.880	183.383.560
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	47.650.593.578	45.454.904.414

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>16.525.224.896</u>	<u>13.594.025.416</u>
Capital	5.7	10	2.822.721.779	2.372.721.779
Capital souscrit		100	5.072.721.779	3.272.721.779
Capital non appelé		101	2.250.000.000	900.000.000
Primes d'émission		11	5.427.566.544	3.727.566.544
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	5.004.981.749	4.999.292.643
Réserve légale		130	507.272.178	479.802.968
Réserves indisponibles		131	46	46
Pour actions propres		1310		
Autres		1311	46	46
Réserves immunisées		132	1.107.077.507	1.128.857.612
Réserves disponibles		133	3.390.632.018	3.390.632.017
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	3.263.741.281	2.486.230.189
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15	6.213.543	8.214.261
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>822.326.097</u>	<u>779.837.242</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	663.734.419	610.311.671
Pensions et obligations similaires		160	11.813.438	12.313.127
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	257.485.902	215.883.243
Autres risques et charges	5.8	163/5	394.435.079	382.115.301
Impôts différés		168	158.591.678	169.525.571
DETTES		17/49	<u>30.303.042.585</u>	<u>31.081.041.756</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17	20.830.846.179	15.617.956.787
Dettes financières		170/4	15.925.893.438	10.706.916.277
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	600.000.000	600.000.000
Dettes de location-financement et assimilées		172	413.253.492	146.742.985
Etablissements de crédit		173	659.612.087	615.231.340
Autres emprunts		174	14.253.027.859	9.344.941.952
Dettes commerciales		175	4.123.144.448	3.919.962.922
Fournisseurs		1750	4.123.144.448	3.919.962.922
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	781.808.293	991.077.588
Dettes à un an au plus		42/48	9.053.837.230	14.837.363.064
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	943.975.641	2.530.407.907
Dettes financières		43	1.226.182.673	5.623.763.472
Etablissements de crédit		430/8		1.649.060
Autres emprunts		439	1.226.182.673	5.622.114.412
Dettes commerciales		44	2.278.140.830	3.186.033.603
Fournisseurs		440/4	2.278.140.830	3.186.033.603
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	5.923.172	661.716
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	227.622.796	429.315.693
Impôts		450/3	84.557.249	291.883.892
Rémunérations et charges sociales		454/9	143.065.547	137.431.801
Autres dettes		47/48	4.371.992.118	3.067.180.673
Comptes de régularisation	5.9	492/3	418.359.176	625.721.905
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>47.650.593.578</u>	<u>45.454.904.414</u>

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	15.661.277.468	14.879.373.496
Chiffre d'affaires	5.10	70	14.833.654.749	14.139.986.335
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	111.219.456	163.085.998
Autres produits d'exploitation	5.10	74	716.403.263	576.301.163
Coût des ventes et des prestations		60/64	14.651.764.971	13.737.821.842
Approvisionnements et marchandises		60	12.398.246.292	11.573.795.715
Achats		600/8	12.385.783.049	11.621.877.259
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	12.463.243	-48.081.544
Services et biens divers		61	1.169.065.128	1.112.516.499
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	695.848.999	725.987.342
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	223.138.367	154.465.160
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	3.015.269	2.356.443
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	52.935.324	-4.715.303
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	109.515.592	173.415.986
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.009.512.497	1.141.551.654
Produits financiers		75	401.618.018	1.030.488.895
Produits des immobilisations financières		750	346.224.752	527.170.480
Produits des actifs circulants		751	49.586.557	59.038.585
Autres produits financiers	5.11	752/9	5.806.709	444.279.830
Charges financières	5.11	65	711.642.873	1.124.835.823
Charges des dettes		650	640.170.112	751.028.477
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	71.472.761	373.807.346
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	699.487.642	1.047.204.726
Produits exceptionnels		76	431.820.660	809.958.519
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	997.471	3.838.127
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	430.823.189	806.120.392
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66	323.618.527	306.510.647
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660	25.171.552	
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	85.805.702	93.210.503
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	212.641.273	213.300.144
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	807.689.775	1.550.652.598
Prélèvements sur les impôts différés		780	10.933.892	1.115.472
Transfert aux impôts différés		680		170.641.043
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	35.423.469	556.605
Impôts		670/3	36.876.813	1.148.210

N°	BE 0403.170.701	C 3
----	-----------------	-----

Ann.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	1.453.344	591.605
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	9904	783.200.198	1.380.570.422
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	21.780.105	16.823.423
Transfert aux réserves immunisées	689		331.392.034
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	804.980.303	1.066.001.811

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	3.291.210.492	2.486.230.189
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	804.980.303	1.066.001.811
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	2.486.230.189	1.420.228.378
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	27.469.211	
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	27.469.211	
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	3.263.741.281	2.486.230.189
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	734.173.140
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	1.358.232.468	
Cessions et désaffectations	8032	949.037.265	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.143.368.343	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	XXXXXXXXXX	74.791.256
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	53.752.532	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	128.543.788	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	1.014.824.555	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	205.954.341
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.883.473	
Cessions et désaffectations	8171	2.056.120	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	1.784.300	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	207.565.994	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	86.346.426
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	4.475.229	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	868.746	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	-2.527	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	89.950.382	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	117.615.612	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	9.757.042.375
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	93.167.959	
Cessions et désaffectations	8172	81.508.571	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	79.409.104	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	9.848.110.867	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	8.497.010.448
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	171.872.180	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	81.504.113	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	8.587.378.515	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>1.260.732.352</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	209.520.048
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	2.890.059	
Cessions et désaffectations	8173	79.724	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	341.895	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	212.672.278	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	200.972.381
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.898.775	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	79.724	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313	30.784	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	202.822.216	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	<u>9.850.062</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	166.895.231
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184	286.386.055	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	453.281.286	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXX	21.573.328
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	15.638.601	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	37.211.929	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	25	<u>416.069.357</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	416.069.357	
Mobilier et matériel roulant	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	17.650.704
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	984.397	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185	588.757	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	19.223.858	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	16.855.484
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	672.602	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315	-28.257	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	17.499.829	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	1.724.029	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXX	498.110.872
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	230.561.092	
Cessions et désaffectations	8176	865	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-368.510.111	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	360.160.988	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8256P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8326P	XXXXXXXXXX	9.623
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	9.623	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	27	360.151.365	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	27.206.810.669
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	21.749.889.710	
Cessions et retraits	8371	13.015.665.996	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	35.941.034.383	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	20.000.000
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	20.000.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	690.541.165
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541	653.870.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	1.344.411.165	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>34.576.623.218</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>4.449.232</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	698.859.675	
Remboursements	8591	173.136	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	<u>703.135.771</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	1.757.816.180
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	1.169.173	
Cessions et retraits	8372	1.035.941.128	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382	24.790	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	723.069.015	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	825.224
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482	524.815	
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	300.409	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	218.929.354
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542	11.917.543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	230.846.897	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	<u>491.921.709</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>135.345.744</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592	12.214.877	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283	<u>123.130.867</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	170.169.717
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	601.869	
Cessions et retraits	8373	67.979.111	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383	-8.323.887	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	94.468.588	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	1.726.327
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483	472.656	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513	-49.579	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	1.204.092	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	856.961
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543	-154.838	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	702.123	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	<u>92.562.373</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>93.240.762</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	131.880.621	
Remboursements	8593	55.945.744	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633	49.579	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>169.225.218</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
BELGREEN BE 0821.635.431 Société coopérative à responsabilité limitée Regentlaan 8 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions	2.133.172	100		-			
C.E.F. SA (COMPAGNIE EUROPEENNE DE FINANCEMENT) LU Société anonyme Avenue de la Gare 65 1611 Luxembourg LUXEMBOURG Actions	32.882.765	100		31-12-2009	EUR	821.996.414	10.498.262
DUNAMENTI POWER PLANT CLOSED HUUH10741595-2-13 Société anonyme Erömü ut 2 2442 Százhalombatta HONGRIE Actions	1.687.513	50,31	24,51	31-12-2009	HUF	50.387.230.000	585.380.000
ELECTRABEL INVEST LUXEMBOURG LU Société anonyme Avenue de la Gare 65 1611 Luxembourg LUXEMBOURG Actions	7.951.517	48,47	51,53	31-12-2009	EUR	386.467.661	11.279.508
CONTASSUR (CONTIBEL ASSURANCES VIE) BE 0424.225.045 Société anonyme Place du Trône 1 1000 Bruxelles-Ville				31-12-2009	EUR	34.252.245	108.063

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

BELGIQUE Actions	15.000	15					
ELECTRABEL CUSTOMER SOLUTIONS BE 0476.306.127 Société anonyme Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Actions	47.899	95,8		31-12-2009	EUR	2.417.500	16.437.334
ELECTRABEL FRANCE FR88444256986 Société anonyme Place Louis Pradel 20 69001 Lyon FRANCE Actions	5.319.990	100		31-12-2009	EUR	675.917.000	141.895.000
ELECTRABEL GREEN PROJECTS FLANDERS BE 0465.399.763 Société coopérative à responsabilité limitée Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Actions A	266.412	70		31-12-2009	EUR	11.586.566	3.439.578
ELECTRABEL GREEN PROJECTS FLANDERS WHH BE 0862.382.557 Société coopérative à responsabilité limitée Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Actions	1	0,01	99,99	31-12-2009	EUR	8.124.281	1.657.505
ELECTRABEL NEDERLAND HOLDING BV NL808013269B01 Société anonyme Grote Voort 91 8000 GB Zwolle Postbus 8041 BL PAYS-BAS Interest	52.022.084.000	100		31-12-2009	EUR	1.376.782.000	132.380.362
ELECTRABEL PORTFOLIO SERVICES BE 0894.250.027 Société anonyme Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles-Ville				31-12-2009	EUR	7.737.853	1.809.418

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

BELGIQUE Actions	49.999	100					
ELECTRABEL SOLAR ENERGY BE 0897.902.967 Société anonyme Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Actions	60.614	100		31-12-2009	EUR	7.083.780	1.269.241
ENERGY EUROPE INVEST BE 0427.337.062 Société coopérative à responsabilité limitée Place du Trône 1 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Actions	36.013.178	100		31-12-2009	EUR	3.377.725.132	125.687.527
GDF SUEZ CC BE 0442.100.363 Société coopérative à responsabilité limitée Place du Trône 1 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Actions	488.630	19,51	63,8	31-12-2009	EUR	22.648.169.421	841.262.543
GDF SUEZ ENERGIA ITALIA S.P.A IT06289781004 Société anonyme Via Orazio 31 00193 Rome ITALIE Action	985.812	55	45	31-12-2009	EUR	1.346.784.718	24.892.531
GDF SUEZ ENERGIE DEUTSCHLAND AG DE202634065 Société anonyme Friedrichstrasse 200 10117 Berlin ALLEMAGNE Actions	168.500	3,1		31-12-2008	EUR	102.157.583	-31.720.145
GDF SUEZ ENERGY ASIA, TURKEY & SOUTHERN AFRICA B.V. NL005373001B01 Société anonyme Grote Voort 291 8041BL ZWOLLE PAYS-BAS				31-12-2009	EUR	77.811.732	-110.752

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

Actions partie 1	56.001.506.345	100					
Actions partie 2	99.999.999.999	100					
Actions partie 3	99.999.999.999	100					
GDF SUEZ MANAGEMENT COMPANY BELGIUM BE 0825.952.921 Société coopérative à responsabilité limitée Place du Trône 1 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions Sociales	1	1	1				
GDF SUEZ ALLIANCE FR Groupement d'intérêt économique avec un siège en Belgique Place Samuel de Champlain 1 93400 Courbevoie FRANCE Parts Sociales	12	12		31-12-2009	EUR	61.361.097	-38.638.903
LABORELEC BE 0400.902.582 Société coopérative à responsabilité limitée Rodestraat 125 1630 Linkebeek BELGIQUE Parts	74.996	99,99	0,01	31-12-2009	EUR	3.072.222	1.009.713
LILLO ENERGY BE 0893.067.914 Société anonyme Kapeldijkstraat 40 9120 Kallo (Beveren-Waas) BELGIQUE Actions B	2.250	50		31-12-2009	EUR	9.503.771	-7.688
MAX GREEN BE 0818.156.792 Société anonyme Boulevard Du Régent 8 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions	72	72	1				
N-ALLO FRANCE SAS FR37015023461 Société anonyme Boulevard Raspail 28 75007 Paris				31-12-2009	EUR	186.761	13.136

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

FRANCE							
Actions	2.500	71,43	3,57				
N-ALLO BE 0466.200.311 Société coopérative à responsabilité limitée Chaussée de Louvain 658 1030 Schaerbeek				31-12-2009	EUR	4.949.331	168.542
BELGIQUE Actions Sociales	25.261	86,02	0,01				
PHOTOVOLTECH BE 0476.305.533 Société anonyme Rue de L'industrie 52 1040 Etterbeek				31-12-2009	EUR	20.047.125	-7.268.926
BELGIQUE Actions	60.355	47,52	2,48				
SHAREPART BE 0897.436.179 Société coopérative à responsabilité limitée Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles-Ville				31-12-2009	EUR	1.900.993	3.039
BELGIQUE Parts Sociales	18.998	99,99	0,01				
GDF SUEZ LNG (UK) LTD GB Société privée à responsabilité limitée Holborn Viaduct 40 EC1N2PB London				31-12-2009	USD	19.600.282	-680.074
ROYAUME-UNI Actions	600.000	100					
SUEZ TRACTEBEL BE 0403.203.264 Société anonyme Place du Trône 1 1000 Bruxelles-Ville				31-12-2009	EUR	13.129.669.998	2.284.278.450
BELGIQUE Actions	159.290.414	100					
GDF SUEZ BELGIUM SCRL BE 0831.958.211 Société coopérative à responsabilité limitée Place du Trône 11 1000 Bruxelles							
BELGIQUE							

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

Actions	184.195.637	100					
SYNATOM BE 0406.820.671 Société anonyme Avenue Ariane 7 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE Parts	1.999.999	100			31-12-2009	EUR	14.060.855 1.069.801
TEVEO BE 0406.933.410 Société anonyme Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions	434.727	100			31-12-2009	EUR	75.692.389 1.450.346
UNION FINANCIERE ET INDUSTRIELLE BE 0402.365.601 Société anonyme Place du Trône 1 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions	4.999.500	100			31-12-2009	EUR	2.133.142 -7.730
ZANDVLIET POWER BE 0477.543.470 Société anonyme Site BASF Scheldelaan 60 Blokveld H500 2040 Antwerpen BELGIQUE Actions	16.000	50			31-12-2009	EUR	29.313.171 4.508.310
CONTASSUR ASSISTANCE CONSEIL BE 0404.525.632 Société anonyme Place du Trône 1 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions	1	0,04	99,96		31-12-2009	EUR	864.068 69.332
ELECTRABEL ENERGEIA HELLAS GRGR998382381 Société anonyme Daskalaki and Arkadias Street 3 11526 Athens GRÈCE Actions	11.000	100			31-12-2009	EUR	163.054 -936.946

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

GDF SUEZ ENERGY TRADING ROMANIA RO23011050 Société privée à responsabilité limitée secteur 4, 4-6 Marasesti Bd. Floor 4 Bucharest ROUMANIE Actions	150.000	100		31-12-2009	RON	14.742.390	1.271.463
ELECTRABEL SEENERGY BE 0479.612.837 Société anonyme Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Actions A	800	80		31-12-2009	EUR	4.423.817	15.273
SOCIETE ESPACE BAVIERE BE 0443.548.138 Société anonyme Boulevard de la Constitution 66 4020 Liège BELGIQUE Actions	150	50		31-12-2009	EUR	401.752	-990
FINPIPE BE 0444.889.015 Groupement d'intérêt économique avec un siège en Belgique Rue Guimard 1A 1040 Etterbeek BELGIQUE Quote part de capital		36,67		31-12-2009	EUR	25.151.277	5.786.536
GDF SUEZ ENERGY COLOMBIA LTDA CO900251852-1 Société privée à responsabilité limitée Calle 73 No 7- 06 Piso 6 Bogota COLOMBIE Parts Sociales	1	100		31-12-2009	COP	23.697.000	-3.028.984.000
GDF SUEZ ENERJI TICARET TR7820525370 Société anonyme Veko Giz Plaza Kat. 8 Meydan Sok 3 Malak Istanbul TURQUIE Actions	100	0,04	99,96	31-12-2009	TRY	376.161	-315.707
GDF SUEZ ENERGY TRADING BULGARIA				-			

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

EODD Société anonyme Slavyanska str. fl.2 app10 29a 1000 SOFIA BULGARIE Actions	100	100					
GDF SUEZ CORP LUXEMBOURG SARL LU Société anonyme Avenue de la Gare 65 1611 Luxembourg LUXEMBOURG Actions	10	0,25	99,75	31-12-2009	EUR	564.243	-635
GREENSKY BE 0817.203.422 Société coopérative à responsabilité limitée Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions	560	56	34	-			
OOSTERWEEL BE 0468.316.691 Société coopérative à responsabilité limitée Scheldelaan 16 2030 Antwerpen BELGIQUE Actions A	625	83,33		31-12-2009	EUR	20.460	100.000
RECYBEL BE 0449.342.996 Société anonyme Boulevard du Régent 8 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Parts D	490	49		31-12-2009	EUR	219.418	365.006
S.N.T.C. / N.M.P (SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORTS PAR CANALISATIONS) BE 0418.190.556 Société anonyme Boulevard Bishoffsheim 11 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions	49.025	25		31-12-2009	EUR	21.941.189	1.385.425
SOLTECH				31-12-2009	EUR	2.530.406	-141.372

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

BE 0437.946.090 Société anonyme Walstraat 1A 3300 Tienen BELGIQUE Actions	29.882	51					
LES VENTS DE L'ORNOI BE 0480.079.823 Société anonyme Rue de la Place 41 5031 Grand-Leez BELGIQUE Actions B	500	50		31-12-2009	EUR	1.461.802	476.182
GASELWEST BE 0215.266.160 Société coopérative à responsabilité limitée President Kennedypark 12 8500 Kortrijk BELGIQUE Parts a2e Parts a2g	2.728.072 1.362.827	30 30		31-12-2009	EUR	919.376.308	61.552.915
IMEA BE 0204.647.234 Société coopérative à responsabilité limitée Grote Markt 1 2000 Antwerpen BELGIQUE Parts a2e Parts ex IGAO	1.652.902 404.348	30 30		31-12-2009	EUR	378.576.589	25.359.482
IMEWO BE 0215.362.368 Société coopérative à responsabilité limitée Brusselsesteenweg 199 9090 Melle BELGIQUE Parts a2e Parts a2g	2.523.897 1.517.685	30 30		31-12-2009	EUR	787.930.072	56.011.801
INTERGEM BE 0220.764.971 Société coopérative à responsabilité limitée Franz Courtensstraat 11 9200 Dendermonde BELGIQUE Parts a2e	1.382.441	30		31-12-2009	EUR	387.582.402	27.027.711

N°	BE 0403.170.701						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

Parts a2g	692.219	30					
Parts ex IGAO	85.809	30					
IVEKA BE 0222.030.426 Société coopérative à responsabilité limitée Koningin Elisabethlei 38 2300 Turnhout BELGIQUE				31-12-2009	EUR	582.215.845	39.664.836
Parts a2e	2.148.935	30					
Parts a2g	635.965	30					
Parts ex IGAO	454.887	30					
IVERLEK BE 0222.343.301 Société coopérative à responsabilité limitée Aaarschotsesteenweg 58 3012 Wilsele BELGIQUE				31-12-2009	EUR	801.360.625	51.396.773
Parts a2e	2.968.582	30					
Parts A2g	1.884.658	30					
SIBELGAS(Z) BE 0229.921.078 Société coopérative à responsabilité limitée Quai des usines 16 1000 Bruxelles BELGIQUE				31-12-2009	EUR	127.103.417	6.171.556
Parts C2e	613.721	30					
Parts C2g	613.722	30					
I.D.E.G. BE 0201.400.308 Société coopérative à responsabilité limitée Esplanade de l'Hotel de Ville 1 5000 Namur BELGIQUE				31-12-2009	EUR	239.426.882	27.077.744
Parts a2e libérées	1.711.645	30					
Parts a2g libérées	432.485	30					
Parts c2e	1						
Parts Y2g	772.233						
I.E.H BE 0223.414.061 Société coopérative à responsabilité limitée Boulevard Mayence 1 6000 Charleroi BELGIQUE				31-12-2009	EUR	500.921.731	49.518.247
Parts a2e	7.500	50,08					

N°	BE 0403.170.701					C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	---------

Parts a2e apports	3.225.385	29,97				
I.G.E.H.O. (EN LIQUIDATION) BE 0202.500.366 Société coopérative à responsabilité limitée Hotel de Ville 1 7500 Tournai BELGIQUE Parts	375	50		31-12-2009	EUR	384.099 363.689
I.G.H. BE 0228.524.872 Société coopérative à responsabilité limitée Boulevard Mayence 1 6000 Charleroi BELGIQUE Parts a2g Non libérées Parts A2g apports	6.250 2.943.433	50,16 34		31-12-2009	EUR	293.982.611 37.667.088
INATEL (EN LIQUIDATION) BE 0213.329.625 Société coopérative à responsabilité limitée Hotel de Ville 1 5070 Fosses-la-Ville BELGIQUE Parts	146.750	57,65		31-12-2009	EUR	320.027 299.617
INTEREST BE 0205.843.502 Société coopérative à responsabilité limitée Hotel de Ville d'Eupen 1 4700 Eupen BELGIQUE Parts a2e libérées Parts a2t libérées Parts c2t Parts d2t Parts E Parts c2e Parts Y2e PM	593.820 12 1 128.676 17.910 1 228.611	25 50 100 50 100 100		31-12-2009	EUR	60.147.391 7.609.486
INTERLUX BE 0204.360.687 Société coopérative à responsabilité limitée Avenue Patton 237 6700 Arlon BELGIQUE Parts a2e libérées Parts a2g libérées	1.507.893 123.909	30 30		31-12-2009	EUR	247.218.322 21.479.488

N°	BE 0403.170.701	C 5.5.1
----	-----------------	---------

Parts C2e PM	1						
INTERMOSANE BE 0204.260.125 Société coopérative à responsabilité limitée Hotel de Ville 1 4000 Liège BELGIQUE Parts a2e libérées S2 Parts a2e bevrijdend S2 Parts a2g liberated S2 Parts a2t libérées Parts F Parts C	589.418 857.780 15 80.345 21.668 19.283	50 30,06 50 100 50		31-12-2009	EUR	122.394.804	15.711.781
SEDILEC BE 0222.548.583 Société coopérative à responsabilité limitée Av Jean Monnet 2 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE Parts a2e Parts A2g Parts Y2 PM	815.565 324.086 537.137	30 30		31-12-2009	EUR	290.338.442	27.456.210
SEDITEL (EN LIQUIDATION) BE 0222.592.531 Société coopérative à responsabilité limitée Av Jean Monnet 2 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE Parts	14.406	50		31-12-2009	EUR	415.874	395.465
SIMOGEL BE 0201.258.172 Société coopérative à responsabilité limitée Rue du Gaz 16 7700 Mouscron BELGIQUE Parts a2e apports Parts a2g apports Parts T2t	143.967 141.029 31.622	30 30 53,43		31-12-2009	EUR	43.028.284	4.987.078
TELELUX BE 0212.686.950 Société coopérative à responsabilité limitée Hotel de Ville 1 6900 Marche-en-Famenne BELGIQUE				31-12-2009	EUR	392.658	372.249

N°	BE 0403.170.701	C 5.5.1
----	-----------------	---------

Parts	87.246	28,13					
SIBELGA BE 0222.869.673 Société coopérative à responsabilité limitée Quai des Usines 16 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE Parts a2e Parts a2g	2.443.251 2.484.470	30 30		31-12-2009	EUR	676.504.851	43.099.120
BELGONUCLEAIRE BE 0403.126.258 Société anonyme Avenue Ariane 4 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE Actions	13.545	33,86		30-09-2009	EUR	15.430.165	3.743.175
HACO BE 0405.568.183 Société anonyme Oekensestraat 120 8800 Rumbeke BELGIQUE Actions	943	13,64		31-03-2010	EUR	36.629.383	3.457.566
IT PARTNERS BE 0461.503.036 Société anonyme Drie Eikenstraat 661 2650 Edegem BELGIQUE Actions	400	9,62		31-12-2009	EUR	11.067.312	781.013
KORTRIJK XPO BE 0405.979.048 Société coopérative à responsabilité limitée Doorniksesteenweg 216 8500 Kortrijk BELGIQUE Actions	1.500	6,44		31-12-2009	EUR	8.587.876	778.644
LES VENTS DE PERWEZ BE 0866.959.175 Société anonyme Avenue Pasteur 6 1300 Wavre BELGIQUE				31-12-2009	EUR	2.475.573	610.856

N°	BE 0403.170.701		C 5.5.1				
Actions B	413	24,88					
PALAIS DES EXPOSITIONS DE CHARLEROI BE 0401.553.571 Société coopérative à responsabilité limitée Avenue de l'Europe 21 6000 Charleroi BELGIQUE Actions	1.350	3,16		31-12-2009	EUR	3.216.236	-258.985
SAMBRINVEST BE 0427.908.867 Société anonyme Avenue Georges Lemaire 62 6041 Gosselies BELGIQUE Actions	2.500	12,5		30-06-2009	EUR	6.718.920	
START-IT BE 0466.790.625 Société anonyme Avenue Pre Aily 4031 Angleur BELGIQUE Actions	2.666	13,33		31-12-2009	EUR	4.669.581	-91.443

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions et parts**

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	1.348.745.705	2.134.219.348
8681	1.348.745.705	2.134.219.348
8682		
52	97.148.630	
8684	97.148.630	
53	1.088.397.702	583.106.448
8686	988.397.702	583.106.448
8687	100.000.000	
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Primes d'options sur commodities - non échues
Future commodities - positions ouvertes envers plusieurs clearing houses
Intérêts courus non échus sur swap d'intérêts sur emprunts
Facturation exploitation année 2011 concernant centrales Chooz B et Tricastin
Autres
Repo CO2
swap E-ON

Exercice
23.892.906
37.434.289
24.363.056
12.309.210
43.230.048
12.554.000
8.043.371

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT
ETAT DU CAPITAL
Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 5.072.721.779	3.272.721.779

Modifications au cours de l'exercice
Parts sociales sdvn

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.800.000.000	43.189.288
	5.072.721.779	121.715.135
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	121.715.135

Représentation du capital
Catégories d'actions
Parts sociales sdvn

Actions nominatives
Actions au porteur et/ou dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération
GDF SUEZ SA

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	2.250.000.000 XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
	2.250.000.000	0

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

Déclarant	Types de droit de vote	Nombre de droits de vote déclaré	%
Genfina SCRL, place du Trône, 1			

N°	BE 0403.170.701	C 5.7
----	-----------------	-------

1000 Bruxelles
Lié à GDF SUEZ SA
0,87

p.s.

1 059 769

GDF SUEZ SA
99,13
Place Samuel Chanplain 1
F-92400 Courbevoie

p.s.

120 655 366

Total groupe GDF SUEZ SA
100,00

121 715 135

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Exercice	
Démantèlement des centrales classiques	48.227.689
ONDRAF (STOCKAGE déchets nucléaires)	13.348.914
Environnement	100.803.815
Démantèlement Chooz B	147.702.000
Charges liées à l'arrêt de la centrale de Tricastin	31.476.865
Provision pour litiges	37.159.911
Restructuration dans le cadre du déménagement vers bâtiments au Gare du Nord	15.715.885

Démantèlement des centrales classiques
ONDRAF (STOCKAGE déchets nucléaires)
Environnement
Démantèlement Chooz B
Charges liées à l'arrêt de la centrale de Tricastin
Provision pour litiges
Restructuration dans le cadre du déménagement vers bâtiments au Gare du Nord

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	655.268.396
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	24.649.143
Etablissements de crédit	8841	55.619.253
Autres emprunts	8851	575.000.000
Dettes commerciales	8861	270.000.000
Fournisseurs	8871	270.000.000
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	18.707.245

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	943.975.641
--	----	--------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	9.634.664.985
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	600.000.000
Dettes de location-financement et assimilées	8832	108.448.116
Etablissements de crédit	8842	173.189.010
Autres emprunts	8852	8.753.027.859
Dettes commerciales	8862	1.080.000.000
Fournisseurs	8872	1.080.000.000
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	650.301.850

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	11.364.966.835
--	------	-----------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	6.291.228.453
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	304.805.376
Etablissements de crédit	8843	486.423.077
Autres emprunts	8853	5.500.000.000
Dettes commerciales	8863	3.043.144.448
Fournisseurs	8873	3.043.144.448
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	131.506.443

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	9.465.879.344
--	------	----------------------

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	172.370.850
Emprunts subordonnés	8932	

N°	BE 0403.170.701	C 5.9
----	-----------------	-------

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	172.370.850
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	172.370.850

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	64.718.855
Dettes fiscales estimées	450	19.838.394

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	143.065.547

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Prorata primes d'assurance à payer	20.703.276
Futures contracts - positions ouvertes envers plusieurs cleaning houses	138.738.834
Charges à imputer concernant Niras	26.469.849
Charges à imputer concernant Elia	10.426.868
Prorates d'intérêts sur emprunts	105.196.173
Primes d'options	17.627.656
Swaps E-ON	20.161.139
Autres	79.035.382

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Electricité		9.090.492.766	8.571.920.265
Gaz		4.107.040.189	4.159.741.555
Vapeur et chaleur		160.342.582	96.493.817
Prestations de services et autres activités		1.475.779.212	1.311.830.698
Ventilation par marché géographique			
Belgique		8.316.605.732	8.253.915.507
France		977.382.776	972.747.470
Allemagne		1.289.164.757	798.835.038
Espagne		0	9.958.991
Luxembourg		46.273.914	149.582.386
Pays-Bas		3.135.785.960	3.160.943.549
L'Italie		1.027.497	425.172
Pologne		82.224.711	56.084.138
Hongrie		186.560.289	45.588.499
Angleterre		770.472.051	673.622.597
Pérou		13.852.145	11.630.334
Chili		0	2.917.336
Thaïlande		13.145.938	3.537.843
Autres		1.158.981	197.476
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	6.089	6.349
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	6.111,2	6.359,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	8.998.323	9.290.880
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	433.670.704	453.065.689
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	125.870.536	129.861.389
Primes patronales pour assurances extralégales	622	81.247.989	84.267.716
Autres frais de personnel	623	33.316.126	35.646.728
Pensions de retraite et de survie	624	21.743.644	23.145.820
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-499.689	12.313.127
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	13.551.478	2.940.490
Reprises	9111	11.627.736	2.096
Sur créances commerciales			
Actées	9112	2.463.216	3.100.525
Reprises	9113	1.371.689	3.682.476
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	192.966.905	195.676.875
Utilisations et reprises	9116	140.031.581	200.392.178
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	101.551.821	151.985.484
Autres	641/8	7.963.771	21.430.502
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	18	19
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	24,7	42,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	48.722	84.218
Frais pour l'entreprise	617	1.273.311	2.102.445

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Revenus divers financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	2.119.398	2.561.919
9126		
	3.687.311	0
6501		
6503		
6510		
6511		
653	253.657	358.459
6560	487.424	1.939.115
6561		
	37.174.742	0
	10.687.921	0
	10.285.096	0
	7.899.097	0
	2.798.196	0

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement**Intérêts intercalaires portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change non réalisées

Autres charges financières cf annexe C.10

Pertes de change latentes

Prorata d'intérêts sur REPO

Frais bancaires

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels****Ventilation des autres charges exceptionnelles**

2010 : Contribution de répartition de la prise en charge des exploitants nucléaires

Régul contribution de répartition 2008 et 2009

Exercice
212.324.947
316.326

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Déduction pour Revenus Définitivement Taxés (RDT's)
Résultat exonéré
Plus-values/moins-values immunisées sur actions
Dépenses non admises
Utilisation des Revenus Définitivement Taxés reportés
Réserves taxées

Codes	Exercice
9134	36.876.813
9135	36.876.813
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	-313.830.346
	-41.215.557
	-366.511.443
	84.955.320
	-238.300.268
	146.775.794

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
Deduction pour investissements

Latences passives
Ventilation des latences passives
Réserves immunisées
Capital et primes d'émission

Codes	Exercice
9141	47.722.866
9142	
	34.667.781
9144	1.626.625.078
	1.039.388.270
	587.236.808

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	8.637.421.804	8.275.082.562
9146	9.262.637.425	8.833.108.221
9147	133.206.024	140.258.795
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	<u>2.132.933.328</u>
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	2.132.933.328
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
Garanties reçues		1.951.605.680
Montant à payer dans le cadre de location		49.635.213
Autres engagements opérationnels donnés		990.980.735
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Achats fermes d'immobilisations corporelles		384.126.242
Engagements de contrats long terme de maintenance et soustraction		92.597.310
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
Souscription de titres		635.735.800
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	16.083.457.952
Marchandises vendues (à livrer)	9214	20.050.469.524
Devises achetées (à recevoir)	9215	5.707.578.000
Devises vendues (à livrer)	9216	4.924.599.000

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La société dispose de lignes de crédit non-utilisés de 1.635.000.000,00

Autres engagements donnés Lanxess - Total - Solvay 125.928.164

Dérivés :

-I R S 1.762.485.107,00
 -C C S 641.358.239,00

Souscription de titres

Electrabel s'est engagé à céder ses titres détenus dans les intercommunales wallonnes de distribution de gaz et électricité, conformément au dernier décret wallon. A Bruxelles, en vertu de conventions conclues avec les pouvoirs publics, Electrabel cèdera ses titres au plus tard fin 2012.

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Droits et engagements relatifs

Litiges importants et autres droits et engagements importants

- Engagement vis-à-vis de SIBELGA, en cas de retrait de commune(s) ou de liquidation de l'intercommunale, équivalant au montant non immédiatement exigible des capitaux - pensions versés aux agents retraités et à leurs ayants-droits 25.349.441,10 eur

Les lignes de crédit contractées et garanties par une filiale (GDF-SUEZ), pour lesquelles Electrabel a un droit de tirage : 8.850.000.000 Euros (code 92500)

Electrabel possède des installations de production qui sont situées sur le site de certains clients. Compte tenu de la spécificité de ces investissements, des engagements de fourniture d'électricité et d'achat ferme existent entre parties mais ne permettent pas de qualifier les investissements comme des actifs mis en location-financement, ces actifs sont maintenus en immobilisations corporelles.

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

Les membres du personnel d'exécution engagés avant le 01.01.2002 sont à 90 % affiliés à un plan de pension en capitalisation du type but à atteindre en step rate. La gestion de ce plan a été confiée à l'O.F.P. Elgabel. Son financement est réalisé au moyen de cotisations personnelles et d'allocations patronales.

Un plan de pension similaire couvre l'ensemble du personnel de cadres engagés avant le 01.05.1999 à travers l'O.F.P. Pensiobel et qui ont opté au 01.01.2007 pour le maintien de ce plan.

Dans la même optique, une assurance de Groupe a été souscrite pour environ 50% le personnel de direction.

Tous ces plans s'inspirent du plan prévu par la Convention Collective du 02.05.1952, auquel sont restés affiliés les membres du personnel ayant opté pour la liquidation sous forme de rente. Les compléments de pension de retraite permettent comme pensionné d'atteindre, pour une carrière complète, un ensemble de ressources égal à 75 % du dernier revenu annuel, compte tenu des dispositions légales en la matière. Ces compléments sont réversibles à 60 % sur la tête de la veuve ou du veuf et sont, le cas échéant, complétés par des allocations aux orphelins.

En cas de décès en service, des compléments de survie sont attribués aux ayants droit.

Conformément aux stipulations expresses de la convention collective citée ci-dessus, ces avantages répondent aux trois caractéristiques suivantes:

- le droit à un complément de pension ne naît qu'à l'âge de la retraite,
- ils sont pris en charges d'exploitation au même titre que les traitements,
- leur octroi est lié au sort des exploitations de la société.

Conformément à la loi les services prestés à partir du 01.01.2007 sont toutefois externalisés auprès de l'O.F.P. Elgabel. A titre indicatif, au 31/12/2010, l'engagement évalué selon la norme IAS 19 (Project Unit Credit Method) représente un montant net de 231964 K€.

Les coûts des plans de pension à contributions définies ('primes fixes') sont, pour leur part, comptabilisés en charges lorsque les contributions sont versées. Ce type de régime est notamment applicable au personnel des principales sociétés du Groupe engagé après le 01.05.1999 pour le personnel de cadre et de direction et le 01.01.2002 pour le personnel d'exécution. Ces primes sont versées respectivement à l'O.F.P. Powerbel et à l'O.F.P. Enerbel.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	0

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	35.279.758.989	26.500.718.736
Participations	280	34.576.623.218	26.496.269.504
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	703.135.771	4.449.232
Créances sur les entreprises liées	9291	2.701.070.285	6.735.461.253
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	2.701.070.285	6.735.461.253
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	25.105.984.482	23.779.300.531
A plus d'un an	9361	18.553.326.828	13.022.572.118
A un an au plus	9371	6.552.657.654	10.756.728.413
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	782.646.369	1.220.632.958
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391	8.850.000.000	770.000.000
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	151.517.937	309.683.987
Produits des actifs circulants	9431	35.654.113	25.196.149
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	636.392.258	737.728.699
Autres charges financières	9471		
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	257.409.175	12.483.395
Moins-values réalisées	9491	3.167.659	71.707.200
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3	615.052.576	1.673.407.346
Participations	282	491.921.709	1.538.061.602
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	123.130.867	135.345.744
Créances	9292	96.579.685	28.064.572
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312	96.579.685	28.064.572
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	669.476
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	1.758.000
95061	825.000
95062	
95063	177.000
95081	220.000
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS

instruments financiers dérivés relatifs à la dette -111 contracts
instruments financiers dérivés relatifs à la dette Fair Value Hedge - 9 contracts
instruments financiers dérivés relatifs à la dette Net Investment Hedge -37 contracts
instruments financiers dérivés relatifs aux matières premiers -ACTIF
instruments financiers dérivés relatifs aux matières premiers -PASSIF

Montants
480.627
216.625.096
-9.743.373
4.663.375.182
4.430.688.050

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés

L'exemption a été voté en date du 28 avril 2009 par l'Assemblée Générale

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

GDF SUEZ SA
Place Samuel Champlain 1
92400 Courbevoie
FRANCE

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

GDF SUEZ SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Place Samuel Champlain 1
92400 Courbevoie
FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

GDF SUEZ SA
Place Samuel Champlain 1
92400 Courbevoie
FRANCE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés****Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

Codes	Exercice
9507	8.377.000
95071	2.727.000
95072	421.000
95073	46.000
9509	
95091	
95092	
95093	

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées

Travailleurs inscrits au registre du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	5.700,3	528,9	6.111,2 ETP	6.359,9 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	8.389.284	609.039	8.998.323 T	9.290.880 T
Frais de personnel	102	594.026.718	42.818.854	636.845.572 T	663.210.621 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXXX	XXXXXXXX	28.261.356 T	29.689.719 T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
	5.558	531	5.971,7
105			
110	5.364	530	5.776,9
111	193	1	193,8
112	1		1
113			
120	4.380	161	4.504,5
1200	57	2	58,2
1201	1.661	95	1.738,4
1202	1.488	53	1.528,1
1203	1.174	11	1.179,8
121	1.178	370	1.467,2
1210	4		4
1211	193	121	287,2
1212	613	196	763,7
1213	368	53	412,3
130	1.956	95	2.031,7
134	3.602	436	3.940
132			
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	24,7	
151	48.722	
152	1.273.311	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	335	13	345,8
210	200	13	210,8
211	135		135
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	581	27	603
310	357	23	375,6
311	224	4	227,4
312			
313			
340	7		7
341	140	4	142,9
342	43	3	45,8
343	391	20	407,3
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801	3.898	5811	1.269
Nombre d'heures de formation suivies	5802	252.276	5812	54.109
Coût net pour l'entreprise	5803	25.952.635	5813	5.505.728
dont coût brut directement lié aux formations	58031	25.952.635	58131	5.505.728
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	483	5831	165
Nombre d'heures de formation suivies	5822	9.107	5832	2.882
Coût net pour l'entreprise	5823	1.169.796	5833	405.304
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	9	5851	6
Nombre d'heures de formation suivies	5842	452	5852	222
Coût net pour l'entreprise	5843	126.068	5853	59.208

RÈGLES D'ÉVALUATION

XX. REGLES D'EVALUATION

A. Les frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge dans l'exercice où ils sont exposés, à l'exception des frais suivants:
-frais d'augmentation de capital : amortissement linéaire en 5 ans maximum
-frais d'émission d'emprunts : amortissement linéaire sur une durée n'excédant pas celle des emprunts sous-jacents

B. Les immobilisations incorporelles

1. Recherche et développement

Les frais de recherche sont pris en charge au cours de l'exercice où ils sont exposés.

Il n'est pas procédé à l'activation de frais de développement de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

Les investissements dans des systèmes informatiques sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur cinq années au maximum.

2. Quotas d'émission de gaz à effet de serre et certificats verts

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition, qu'ils aient été acquis à titre onéreux sur le marché pour couvrir les besoins opérationnels ou qu'ils aient été alloués à titre gratuit par les autorités publiques. Dans ce dernier cas, le coût d'acquisition est nul. Une dette est reconnue pour couvrir les obligations de restitution de quotas en fonction des émissions réelles. Cette dette est basée, d'une part sur le coût moyen pondéré des quotas détenus et achetés à terme mais physiquement livrés et, d'autre part, sur le prix de marché des quotas restant à acquérir. En cas d'excédent de quotas, le produit n'est reconnu que lors de la réalisation de la vente de cet excédent.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis par le groupe dans le cadre de ses activités de trading sont comptabilisés au bilan, et font l'objet, à la clôture des comptes, d'une évaluation en valeur de marché. En vertu du principe de prudence, les pertes latentes qui peuvent en résulter sont prises en charge.

Les certificats verts sont également comptabilisés en immobilisations incorporelles, au coût d'acquisition s'ils ont été achetés et au prix du marché, par contrepartie d'un compte de produits, s'ils sont obtenus grâce à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Une dette est reconnue pour le montant estimé de certificats verts à délivrer. Cette dette est évaluée à la moyenne pondérée du coût d'acquisition des certificats détenus, qu'ils aient été générés en interne ou acquis, et au prix du marché pour les certificats que le Groupe ne détient pas.

C. Les immobilisations corporelles

1. Valeur d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou de revient, ou à leur valeur d'apport. La rubrique III des immobilisations corporelles comprend la valeur de la quote-part financée par le groupe dans la puissance et l'énergie de la centrale de Chooz B, propriété d'EDF. Ces valeurs font l'objet d'un amortissement comme s'il s'agissait d'une centrale de production propre.

2. Frais accessoires

Les frais accessoires aux investissements sont inclus dans la valeur d'acquisition des immobilisations corporelles concernées.

Ils sont amortis au même rythme que les installations auxquelles ils se rapportent.

3. Interventions de tiers

Les interventions de tiers dans le financement des immobilisations corporelles sont portées en déduction des valeurs d'acquisition de celles-ci, et sont, dès lors, déduites de la base d'amortissement et aucune dotation n'est plus calculée dès le moment où la valeur comptable nette des installations, interventions déduites, tombe à zéro.

4. Intérêts intercalaires

Les intérêts intercalaires afférents aux capitaux empruntés dans le groupe jusqu'au 31.12.1983 pour financer la part du groupe dans le coût de la construction des unités de production nucléaire de Doel 3 et 4 ainsi que de Tihange 2 et 3 jusqu'à leur mise en exploitation sont inscrits dans les immobilisations corporelles du groupe dans les valeurs d'acquisition.

Les intérêts intercalaires font l'objet d'amortissements au même rythme que les équipements auxquels ils se rapportent.

5. Amortissements

Le montant amortissable de chaque partie significative d'une immobilisation corporelle est amorti séparément sur sa durée d'amortissement en utilisant la méthode linéaire. Les dotations sont constituées à partir de la mise en service industrielle des installations.

Les installations techniques financées par des contrats de leasing sont amorties en fonction du taux d'amortissement appliqué dans la catégorie d'immobilisations à laquelle elles appartiennent.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

"20 à 33 ans pour les bâtiments industriels et administratifs ainsi que pour les immeubles d'habitation

"20 à 40 ans pour les installations de production d'électricité

"25 à 50 ans pour le génie civil des ouvrages hydrauliques

"10 ans pour les installations de cogénération et de récupération d'énergie

"10 ans pour les équipements de télétransmission, les fibres optiques, le mobilier et l'outillage

"10 ans pour les simulateurs de conduite des centrales.

D. Les immobilisations financières

1. Participations, actions et parts

Les participations, actions et parts de sociétés non consolidées sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport, à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle en fonction de la situation, de la rentabilité ou des perspectives de la société concernée. La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre concerné. Dans la plupart des cas, la valeur d'actif net est retenue, ou la valeur de marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'actif net. Le critère retenu pour un titre est appliqué de manière systématique d'un exercice à l'autre, sauf si l'évolution des circonstances le justifie, auquel cas une mention particulière est faite dans l'annexe.

Lorsque l'évaluation ainsi réalisée fait apparaître une dépréciation durable par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value constatée. Une reprise exceptionnelle de réduction de valeur peut être effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui ont fait antérieurement l'objet d'une réduction de valeur. Hormis ce cas, il n'est procédé à aucune réévaluation des titres, nonobstant les plus-values, même durables, que peut faire apparaître l'évaluation de ceux-ci.

2. Créances comptabilisées en immobilisations financières

Les créances comptabilisées en immobilisations financières sont enregistrées à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Si leur remboursement à l'échéance apparaît, en tout ou en partie, incertain ou compromis, ces créances et ces titres font l'objet d'une réduction de valeur à due concurrence.

E. Les créances à plus et à moins d'un an

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance apparaît incertain ou compromis, en tout ou en partie.

En cas de faillite ou de réorganisation judiciaire, les créances impayées sont d'office considérées comme douteuses et leur valeur totale nette (TVA exclue) fait immédiatement l'objet d'une réduction de valeur. D'autres créances peuvent faire l'objet de réductions de valeur, adaptées à chaque cas.

F. Les stocks

1. Stocks de combustibles

Les combustibles et autres matières premières sont portés à l'actif à leur prix d'acquisition, qui comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires tels que les impôts non récupérables et des frais de transport éventuels.

Les stocks sont valorisés en fin de période comptable sur base du prix moyen pondéré calculé par type de combustible et par centrale de production. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque le prix du marché s'avère inférieur à la valeur nette dans les livres.

2. Stocks de matériel et de marchandises

Les matières consommables, les fournitures et les marchandises sont enregistrées à leur prix d'acquisition, y compris les éventuels frais accessoires. Les stocks correspondants sont valorisés selon la méthode des prix moyens pondérés.

Une réduction de valeur est appliquée aux matières consommables et aux fournitures qui, vu leur vétusté, ne peuvent plus servir à l'exploitation ou dont la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur figurant dans les livres.

3. Commandes en cours

Les commandes en cours sont portées à l'actif du bilan à leur coût de revient.

G. Les subsides en capital

Le montant des subsides accordés est repris au passif du bilan sous déduction des transferts successifs dans les comptes de résultats. Ces transferts sont étalés linéairement sur une durée correspondant à la durée d'amortissement des installations qui font l'objet des subsides.

H. Les provisions et impôts différés

A la fin de chaque exercice, le conseil d'administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, arrête les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs.

1. Provisions pour gros entretien et grosses réparations

Des provisions sont constituées systématiquement pour couvrir les travaux de révision périodique et de grosses réparations des centrales de production. Les provisions sont basées sur une estimation préalable du coût des travaux avant chaque cycle de révision. Ces coûts sont répartis sur le nombre d'années que comporte chaque cycle de révision ou sur le nombre d'années restant à courir avant l'exposition des dépenses. Les provisions constituées au cours des exercices antérieurs sont régulièrement revues et adaptées si nécessaire. Elles font l'objet d'une reprise en compte de résultat si elles deviennent sans objet.

2. Provisions pour démantèlement et assainissement

a) Centrales nucléaires

Les provisions liées au démantèlement des centrales nucléaires (organisées, sous le contrôle du Comité de suivi créé par la loi du 11 avril 2003) ont été transférées vers Synatom.

b) Centrales classiques

Des provisions sont constituées pour couvrir les dépenses d'assainissement et de démolition des centrales classiques, sur base des estimations techniques et budgétaires les plus appropriées.

3. Provisions pour régimes de prépensions conventionnels

Depuis le 31.12.1992, une provision a été constituée en couverture des charges qui résultent du départ anticipé en prépension de membres du personnel, dans le cadre des conventions collectives de travail (ou de la transposition de celles-ci au personnel de cadre), qui permettent aux agents de quitter le service avant l'âge légal de la prépension (60 ans). Ces charges sont constituées par les rémunérations des agents concernés, en ce compris l'ensemble des charges patronales.

I. Les dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.
 J. Netting du chiffre d'affaires trading
 Conformément aux pratiques usuelles du secteur, le chiffre d'affaires relatif aux opérations de trading d'électricité et de combustibles n'inclut que la seule marge de négoce, qui correspond aux ventes nettes des achats y relatifs.
 K. Les droits et engagements hors bilan
 Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés dans les annexes, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou, à défaut, pour la valeur estimée. Les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont mentionnés pour mémoire.
 L. Les instruments financiers et produits dérivés
 Afin de gérer les risques inhérents à son activité, Electrabel utilise certains instruments financiers. Au moyen de ceux-ci, Electrabel couvre les risques de fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change et des prix d'électricité et de combustibles.
 Cette règle consiste à prendre en résultat les écarts (positifs ou négatifs) engendrés par les fluctuations de la valeur des instruments financiers de la même manière que les opérations auxquelles ils se rapportent.
 La même règle est d'application en cas de couverture générale d'ensembles d'actifs ou de passifs de même nature.
 Les produits des opérations financières qui ne sont pas spécifiquement identifiées comme des instruments de couverture font l'objet, à la clôture des comptes, d'une évaluation en valeur de marché des positions ouvertes qu'ils génèrent. En vertu du principe de prudence, les pertes latentes relatives aux activités de trading qui peuvent en résulter sont prises en charge.
 M. Les opérations, avoirs et engagements en devises
 Les opérations courantes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change au comptant du jour d'enregistrement.
 Les actifs et passifs non monétaires (soit principalement les frais d'établissement, les immobilisations corporelles et incorporelles, les immobilisations financières et les stocks) restent valorisés aux cours de conversion historiques; cette valeur sert de base au calcul des amortissements et des éventuelles réductions de valeur (voir ci-avant).
 Les différences de change constatées à la réalisation des actifs et passifs monétaires (créances, emprunts et dettes) sont directement portées en résultats.
 Les acomptes versés sont considérés comme actifs monétaires ou non monétaires selon leur destination.
 En fin d'exercice, les principaux postes monétaires en devises font l'objet d'une réestimation sur base des cours de change au comptant à la date d'arrêté des comptes. Les écarts de conversion nets par devise constatés à cette occasion font l'objet d'une inscription dans les comptes de régularisation s'il s'agit d'un bénéfice latent et d'une prise en charge dans le compte de résultat s'il s'agit d'une perte latente. Les écarts de conversion constatés sur les valeurs disponibles sont pris en résultats, même s'il s'agit de bénéfices.

Informations complémentaires
 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (annexe C.5.3.1)

Eu égard aux contraintes comptables découlant du régime particulier du contrôle auquel les entreprises du secteur sont soumises, ELECTRABEL a été autorisée en vertu de l'article 125 du code des sociétés, à adapter les rubriques des immobilisations corporelles du bilan à partir de l'exercice 1980.

Cette modification consiste essentiellement en un transfert :
 - du génie civil, de la rubrique 22 à la rubrique 23;
 - de l'outillage, de la rubrique 23 à la rubrique 24;
 - des maisons d'habitation, de la rubrique 26 à la rubrique 22.

A. Autres produits financiers (rubrique 752/9) Annexe à 5.11 code 9125

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :

Subside en capital

	Exercice	
Exercice précédent		
Intervention de la Région Flamande, de la province et de la ville pour le restauration du "Havenwerf" à mechelen (amorti à 3% l'an) :	6 569,88	6 569,88
Subsidies voor centrales :	2 112 828,09	2 555 348,67
Kallo	157 174,77	471
524,52		
Langerlo	0,00	1 140
236,37		
Lorce	3 253,03	
3 253,08		
Oleon	0,00	
262 590,24		
Oostakker	9 410,31	9
410,28		
Rodenhuize	30 359,34	25 794,72
Ruien	1 872 066,49	
606 170,22		
Cogen Volvo	36369,23	36
369,24		
Ford WindPark Gent	4 194,92	0,00
Totale	2 119 397,97	2
561 918,55		

C5.14 - RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions significatives avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune transaction n'est reprise dans l'état XVIIIbis.
 A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions significatives avec des parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel nous appartenons) sont publiées dans une annexe libre.

Electrabel Customer Solutions

Electrabel Customer Solutions (ECS) est une filiale à 95,8 % d'Electrabel s.a.. Cette filiale est en charge de la vente d'électricité et de gaz, de produits et services énergétiques à la clientèle résidentielle, aux petits professionnels et aux clients industriels en Belgique.
 En 2010, Electrabel a vendu de l'électricité, du gaz ainsi que des coûts de transport et certificats verts et prestations de services à ECS pour un montant de 3 821,4 millions d'euros. Electrabel a des créances commerciales vis-à-vis de ECS d'un montant de 503,9 millions d'euros. ECS a également un dépôt auprès d'Electrabel pour un montant de 165,8 millions d'euros.

Elia System Operator (ESO)/Elia

Elia est une société cotée dont Electrabel détenait 24,36%. Cette participation a été vendue totalement en 2010. Créée en 2001, elle gère le réseau de transport d'électricité haute tension en Belgique. Les tarifs de réseau de transport sont soumis à l'approbation de la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG).
 Electrabel a acheté à ESO/Elia des services de transport d'électricité d'un montant de 143,3 millions d'euros en 2010. Le Groupe a vendu à ESO/Elia des prestations de services pour un montant de 90,5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Sociétés intercommunales

Les sociétés intercommunales mixtes auxquelles Electrabel est associée assurent la gestion du réseau de distribution d'électricité et de gaz en Belgique.
 Les montants facturés se sont élevés à 24,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 tandis que les montants pris en charge au titre de coût d'infrastructure se sont élevés à 49,1 millions d'euros.
 Electrabel a accordé aux sociétés intercommunales des avances de trésorerie dont le solde s'élevait à 128,2 millions d'euros au 31 décembre 2010.
 Electrabel a également perçu des dividendes des intercommunales pour un montant de 166,5 millions d'euros en 2010.

Max Green

Electrabel détient une participation de 72% en Max Green un joint venture avec Ackermans & van Haaren. Max Green exécute actuellement une conversion de la centrale de Rodenhuize à Gant en centrale biomasse. Avant la conversion Max Green était l'exploitant de cette centrale suite à un contrat " tolling " avec Electrabel. Max Green achetait pour 86,9 millions d'euros de combustibles à Electrabel et vendait pour 96,4 millions d'euros d'électricité et certificats verts à Electrabel.

Twinerg

Twinerg est une filiale à 65% d'Electrabel Invest Luxembourg, elle-même détenue à 100% par Electrabel s.a.. Twinerg, est une société luxembourgeoise qui exploite une centrale turbine gaz vapeur située à Esh- Sur-Alzette au Grand-Duché du Luxembourg.
 Electrabel fournit notamment à Twinerg, pendant les arrêts techniques de la centrale, l'électricité nécessaire à l'approvisionnement des clients de telle sorte que Twinerg est en mesure d'assurer la sécurité d'approvisionnement de ses clients. Electrabel met également son expertise à disposition de Twinerg. En cas de surplus, Electrabel achète l'excédent de production à Twinerg.

Durant l'année 2010, Electrabel a vendu de l'électricité et du gaz à Twinerg pour 4,3 millions d'euros et a acheté de l'électricité pour 48,4 millions d'euros.

Gaselys

Gaselys est une société de trading opérant sur les marchés européens du gaz et de l'électricité. Elle est également active sur les marchés du pétrole et des produits pétroliers, des quotas de CO2 et du charbon. Le groupe GDF SUEZ s'appuie sur sa filiale Gaselys pour développer ses activités de gestion des risques, d'optimisation d'actifs et de négoce.

Ces activités ont donné lieu en 2010 entre Electrabel et Gaselys à des ventes d'électricité et gaz d'un montant de 34,1 millions d'euros et à des achats de 44,0 millions d'euros. Electrabel a également réalisé un chiffre d'affaire de 37,1 millions d'euros au travers d'opérations de trading avec Gaselys.

AceaElectrabel trading s.p.a.

GDF SUEZ Energia Italia, une filiale détenue à 55% par Electrabel et 45% par EBL Invest Lux, détient 40,59% de AceaElectrabel qui, elle-même, possède plusieurs filiales, dont AceaElectrabel Trading.

En 2010, Electrabel a réalisé un coût de 23,9 millions d'euros issus d'instruments dérivés vis-à-vis de AceaElectrabel Trading et a acheté par ailleurs de l'électricité pour un montant de 26,2 millions d'euros et a vendu de l'électricité et du gaz à AceaElectrabel Trading pour un montant de 112,5 millions d'euros.

Compagnie Nationale du Rhône

Electrabel France, filiale à 100% d'Electrabel, détient 49,98% de la compagnie nationale du Rhône (CNR). La CNR représente environ 3% de la production nationale française et 25 % de la production hydroélectrique française. La CNR exploite des centrales hydroélectriques et hydrauliques installées sur le Rhône. La CNR commercialise sa production essentiellement sur le marché de gros et sur la bourse.

Electrabel a essentiellement acheté de l'électricité durant l'année 2010 à la CNR pour un montant de 103,7 millions d'euros. CNR détient une créance sur un compte courant de 60 millions d'euros avec Electrabel.

Dunamenti Power plant closed LTD, une participation de 74,84% pour le groupe exploite une centrale en Hongrie. Electrabel détient directement 50,31% de cette participation et indirectement 24,51% via GDF SUEZ Energia Holding Hungary ZRT. Electrabel a acheté pour 52 millions d'euros de droits d'émission dans le cadre d'une gestion centralisée des droits d'émission.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels

Rapport présenté le 26 avril 2011 à l'Assemblée Générale des actionnaires d'ELECTRABEL S.A.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion sur les activités d'ELECTRABEL S.A. au cours de l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010.

Nous vous proposons également l'affectation du résultat pour l'exercice 2010.

1. Commentaires sur les comptes annuels

Les comptes annuels publiés par ELECTRABEL S.A. ont été établis conformément au référentiel comptable belge.

Ces comptes, comparés à ceux de l'exercice précédent, font apparaître les chiffres ci-après (en millions d'euros : M€) :

Compte de résultats abrégé

M€	2009	2010
Chiffre d'affaires	14 140	14 834
Production immobilisée	163	111
Autres produits d'exploitation	576	716
Coût des ventes et des prestations	13 738	14 652
Résultat d'exploitation	1 142	1 010
Résultat financier	- 94	- 310
Résultat exceptionnel	503	108
Résultat de l'exercice avant impôts	1 551	808
Impôts différés	- 169	11
Impôts sur le résultat	- 1	- 35
Bénéfice de l'exercice	1 381	783
Prélèvements sur les / transferts aux réserves immunisées	- 315	22
Bénéfice de l'exercice à affecter	1 066	805

L'exercice comptable se clôture par un bénéfice de l'exercice à affecter de 805 millions d'euros, à comparer avec 1 066 millions d'euros en 2009.

Le **chiffre d'affaires** s'établit à 14 834 millions d'euros, en augmentation de 5% par rapport à 2009 résultant d'une croissance essentiellement organique.

- **Les ventes d'électricité** s'élèvent à fin 2010 à 9 090 millions d'euros contre 8 572 millions d'euros à fin 2009, en augmentation de 6,8%. Les volumes vendus sont en hausse de +12,5% (+ 17,4 TWh) essentiellement suite à un accroissement des ventes sur les marchés de gros.

Les prix de vente sont globalement en baisse (-5,7 %), reflet de l'évolution des prix sur le marché de gros.

- **Les ventes de gaz** s'élèvent à fin 2010 à 4 107 millions d'euros contre 4 160 millions d'euros à fin 2009 : les volumes vendus sont en légère diminution par rapport à 2009 avec des prix comparables.
- **Les prestations de services et autres activités** (ventes d'autres énergies, résultat des activités de trading et refacturation des prestations de services à d'autres entités du Groupe GDF SUEZ) s'élèvent à 1 475 millions d'euros contre 1 408 millions d'euros à fin 2009. Cette évolution reflète une augmentation des ventes de vapeur, charbon et biomasse, dont la gestion est centralisée par ELECTRABEL avec refacturation à l'Allemagne et aux Pays-Bas.

Les **autres produits d'exploitation** augmentent de 140 millions d'euros pour s'établir à 716 millions d'euros principalement en raison de la reprise d'une dette relative aux taxes sur sites non utilisées après un jugement du Tribunal de première instance favorable à ELECTRABEL.

Le **résultat d'exploitation** s'élève à 1 010 millions d'euros, en diminution de 11,5% par rapport à 2009.

Outre les éléments liés au chiffre d'affaires, cela s'explique également par :

- la diminution des coûts d'exploitation suite principalement à la cession des centrales de Langerlo et Vilvoorde à E.ON (169 collaborateurs concernés) en novembre 2009 ;
- l'augmentation plus que proportionnelle des coûts des combustibles, droits d'émissions et autres approvisionnements ;
- l'augmentation des charges d'amortissements des centrales nucléaires liée aux investissements consentis dans le cadre du remplacement de certains générateurs de vapeur et des amortissements supplémentaires sur certaines centrales classiques suite à la révision de leur durée de vie résiduelle ;
- l'enregistrement de coûts non récurrents dans le cadre du rachat d'International Power Plc.

Le **résultat financier** s'établit à -310 millions d'euros, en diminution par rapport à 2009. Cette évolution résulte principalement de la diminution significative des dividendes des filiales, liée aux cessions encourues, ainsi qu'à des résultats de change moins favorables, partiellement compensée par une diminution des charges des dettes suite à l'évolution favorable des taux du marché (la majorité de la dette d'ELECTRABEL étant à taux variable Euribor) et à la réduction de l'endettement.

Le **résultat exceptionnel** de l'année s'élève à 108 millions d'euros composés principalement des éléments suivants :

- les plus-values sur cessions des participations en Elia System Operator, Fluxys, Telenet et sur la cession progressive de participations dans les intercommunales mixtes wallonnes conformément aux décrets wallons relatifs aux marchés régionaux du gaz et de l'électricité ;
- la quote-part d'ELECTRABEL (charge de 212 millions d'euros) dans la contribution de répartition de 250 millions d'euros à charge des exploitants

nucléaires, telle que prévue par la loi portant sur des dispositions diverses du 29 décembre 2010.

Le résultat exceptionnel de 2009 comprenait principalement des plus-values sur la vente des centrales de Langerlo et Vilvoorde à E.ON et la cession de 250 MW de capacité nucléaire à SPE, ainsi qu'une contribution quasi-identique à celle de 2010 à charge des exploitants nucléaires.

Le transfert aux réserves immunisées et l'impôt différé résultent de l'immunisation des plus-values dégagées sur les opérations susmentionnées.

L'impôt sur le résultat est de 35 millions d'euros.

Suite aux événements précités, le **résultat** de l'exercice à affecter s'élève à **805 millions d'euros** contre 1 066 millions d'euros en 2009.

Bilan abrégé (après affectation du résultat)

Actif

M€	2009	2010
Actifs immobilisés	31 127	39 338
Immobilisations incorporelles	659	1 015
Immobilisations corporelles	2 033	2 166
Immobilisations financières	28 435	36 157
Actifs circulants	14 328	8 313
Créances à plus d'un an	1 184	842
Stocks et commandes en cours d'exécution	304	289
Créances à un an au plus	9 615	4 063
Placements de trésorerie	2 717	2 534
Valeurs disponibles	325	424
Comptes de régularisation	183	162
Total de l'actif	45 455	47 651

Passif

M€	2009	2010
Capitaux propres	13 594	16 525
Provisions et impôts différés	780	822
Dettes	31 081	30 303
Dettes à plus d'un an	15 618	20 831
Dettes à un an au plus	14 837	9 054
Comptes de régularisation	626	418
Total du passif	45 455	47 651

Les **immobilisations incorporelles** augmentent de 356 millions d'euros, principalement suite à la mise en œuvre début 2010 d'une gestion centralisée des certificats CO₂ en vue de couvrir les besoins d'ELECTRABEL et de ses filiales en Europe, et suite à l'augmentation du stock des certificats verts destiné à couvrir les besoins futurs du Groupe.

Les **immobilisations corporelles** s'accroissent de 133 millions d'euros. Cette évolution résulte de la modernisation constante et du développement du parc de production classique qui se reflètent par des investissements majeurs tels que la centrale de Knippegroen chez Sidmar, mise en service en 2010, ainsi que l'unité de cogénération de Lanxess. En plus des investissements dans le parc nucléaire, des investissements importants ont été réalisés en énergie éolienne (entre autres les sites de Volvo Cars, Ford Genk, Quévy, Quiévrain), ainsi que dans la finalisation du repowering de la centrale d'Amercoeur. Les centrales de Mol 1 et 2 et une unité de la centrale de Kallo ont été fermées.

Les **immobilisations financières** augmentent de 7 722 millions d'euros, suite principalement à l'acquisition de participations détenues préalablement par SUEZ-TRACTEBEL en remboursement de sa dette suite à l'opération de réduction de primes d'émission de 6,7 Milliards d'euros réalisée en 2009. Fin 2009, le solde de cette créance s'élevait à 4 395 millions d'euros. Par ailleurs, ELECTRABEL a augmenté le capital de ses filiales GDF SUEZ ENERGY ATSA, SUEZ-TRACTEBEL et GDF SUEZ BELGIUM pour un montant total de 4 564 millions d'euros afin notamment de regrouper les actifs internationaux hors Europe en préparation du rachat de International Power Plc. Les actifs internationaux non européens ont été échangés le 3 février 2011, contre une participation d'environ 70% en International Power Plc. ELECTRABEL a également vendu ses participations dans, entre autres, Elia, Fluxys, Interconnector UK et Telenet dont la valeur comptable s'élevait à un total de 1 015 millions d'euros. Quant aux participations dans les Intercommunales wallonnes, elles ont diminué de 86 millions d'euros.

Les **créances à plus d'un an** diminuent de 342 millions d'euros. Ces créances sont principalement la conséquence du prépaiement des livraisons d'énergie nucléaire par ELECTRABEL à E.ON dans le cadre de l'accord d'échange de capacité conclu courant de l'année 2009.

Les **créances à un an au plus** diminuent de 5 552 millions d'euros, principalement suite au remboursement par le biais de cessions de participations d'une créance de 4 395 millions d'euros sur SUEZ-TRACTEBEL résultant de l'opération mentionnée ci-dessus. Les créances commerciales diminuent quant à elles de 1 591 millions d'euros reflétant ainsi, principalement la diminution proportionnelle des dettes commerciales liées aux opérations de « *Trading & Portfolio Management* ».

Les **capitaux propres** augmentent de 2 931 millions d'euros suite essentiellement d'une part à une augmentation de capital de 1 800 millions d'euros (accompagnée d'une prime d'émission de 1 700 millions d'euros) souscrite par GDF SUEZ libérée à hauteur de 2 150 millions d'euros, ainsi qu'au résultat de l'année, d'autre part.

Les **dettes** diminuent de 778 millions d'euros avec une substitution importante des dettes à un an vers les dettes à plus d'un an.

Les **dettes à plus d'un an** augmentent de 5 213 millions d'euros, principalement suite à :

- une gestion active de la dette financière dont la partie court terme a diminué de 4 398 millions d'euros et la partie long terme a augmenté de 5 956 millions d'euros (présentée en Autres emprunts);
- une augmentation des dettes de location-financement de 267 millions d'euros principalement suite à une opération *sale and lease back* de la centrale Knippegroen;
- une diminution des autres dettes de 209 millions d'euros principalement en relation avec les acomptes reçus d'E.ON pour les livraisons futures d'énergie dans le cadre de l'accord d'échange de capacité conclu courant de l'année 2009 ;
- une augmentation des dettes commerciales (+203 millions d'euros), liée en partie aux prestations réalisées par SYNATOM pour ELECTRABEL dans le cadre des activités nucléaires.

Les **dettes à un an au plus** diminuent de 5 783 millions d'euros, dont une partie en ligne avec les créances commerciales liées aux opérations de « *Trading & Portfolio Management* ». Les autres emprunts diminuent de 4 398 millions d'euros dans le cadre de la gestion active de la dette évoquée ci-dessus. Les autres dettes diminuent de 1 305 millions d'euros principalement suite à la diminution des autres dettes et cash pooling avec des sociétés apparentées et filiales.

2. Evolution des activités et faits marquants

Marketing & Sales – conclusion d’importants contrats

D’importants contrats (i) de fourniture d’électricité en Belgique ont été conclus avec AGC, Exxon Mobil, Nyrstar, Saint-Gobain, BP Chembel, TOTAL Petrochemicals (Anvers & Feluy), ArcelorMittal et Lanxess, (ii) de fourniture d’électricité et de gaz avec Procter and Gamble.

Infrabel, gestionnaire de l’infrastructure du réseau ferroviaire belge, a choisi de retenir ELECTRABEL pour la fourniture d’environ 1 600 GWh en 2013 au terme d’un appel d’offre public. Ce contrat place Infrabel dans le top 5 des clients du Groupe en Belgique.

Enfin, les négociations avec le consortium Blue Sky Development (un groupe de grands clients électro-intensifs) ont été poursuivies en vue de la conclusion d’un partenariat afin de co-investir avec ELECTRABEL dans un portefeuille d’actifs de production d’électricité équilibré pour une capacité de 800 MW (combinant gaz, charbon et nucléaire existant et à construire).

Énergie nucléaire – préparer l’avenir

D’un point de vue opérationnel, le remplacement des générateurs de vapeur de la centrale de Doel 1 est une réussite. L’opération a augmenté la puissance de l’unité d’environ 40 MW. En dépit de conditions climatiques défavorables, le remplacement a été réalisé dans le délai fixé sans le moindre incident.

Début décembre, un incendie (causé par de l’hydrogène) dans la salle des machines, à hauteur de l’alternateur, a entraîné l’arrêt de Doel 4. L’indisponibilité non planifiée qui s’en est suivie s’est prolongée jusqu’à la mi-janvier 2011.

La centrale nucléaire de Tihange 2 a franchi le seuil de production de 200 TWh.

Du point de vue de la sécurité, l’équipe OSART (*Operational Safety Review Team*) de l’Agence Internationale de l’Energie Atomique (AIEA) a réalisé, à l’initiative de l’Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire, mandatée par le ministre de l’Intérieur, un audit dans les centrales nucléaires de Doel 1 et 2. Les résultats confirment qu’ELECTRABEL accorde à la sûreté de ses installations nucléaires un niveau de priorité absolu et, que l’optimisation de la sécurité et de la fiabilité des installations bénéficie d’une attention permanente. Les experts ont également mis en évidence 14 bonnes pratiques constituant un exemple pour les autres centrales nucléaires dans le monde entier.

De son côté, ELECTRABEL a lancé à Doel le projet de suivi Energeia+. L’objectif est de préparer de manière structurée la centrale au WANO (World Association of Nuclear Operators) *Peer Review* en 2011 et à l’audit de suivi OSART prévu en 2012.

Enfin un programme Long Term Operation (LTO) a été mis en œuvre visant à permettre une exploitation à long terme des unités nucléaires, en particulier l’Ageing Management et l’Analyse des mises à niveau de la conception (design upgrades) font l’objet de travaux intensifs. L’entreprise doit soumettre, d’ici la fin de l’année 2011, un dossier technique complet à l’Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN).

Compte tenu de l’accident nucléaire dans la centrale de Fukushima (Japon) suite au tremblement de terre et au tsunami qui s’en est suivi, ELECTRABEL a annoncé vouloir collaborer pleinement à l’élaboration et à la mise en œuvre de stress tests annoncés par le Commissaire Européen de l’Energie Günther Oettinger.

Le parc de production classique – toujours plus efficace

La nouvelle centrale de Knippegroen, située sur le site d'ArcelorMittal à Gand, a été officiellement mise en service au terme d'une période d'essai réussie. La centrale affiche une capacité de 305 MW. Elle brûle avec un taux de rendement particulièrement élevé les gaz de haut fourneau et les gaz de convertisseur issus de la production d'acier d'ArcelorMittal.

La construction en partenariat avec E.ON et EVONIK DEGUSSA, d'une deuxième unité de cogénération sur le site d'EVONIK dans le port d'Anvers, est en cours de finalisation. L'unité dispose d'une puissance électrique de 42 MW. L'unité de cogénération de Lanxess Rubber à Zwijndrecht (58 MW) a elle aussi été mise en service industriel.

Les unités 1 & 2 de la centrale au charbon de Mol ont été fermées. Cette centrale polyvalente, d'une capacité de 131 MW, date de 1967 et ne satisfait plus aux critères économiques et environnementaux de plus en plus sévères.

L'unité 2 de la centrale de Kallo a également été fermée, de même qu'il a été décidé de mettre Kallo 1 hors service mi-2011, au terme d'une évaluation minutieuse des prestations énergétiques et environnementales de toutes les centrales. Les deux unités au gaz de Kallo (522 MW au total), qui datent de 1971, avaient principalement fonctionné comme unités de pointe au cours de ces dernières années.

L'unité TGV de Drogenbos, pilotée de longue date depuis Vilvorde, devait contractuellement se dissocier de ce site, compte tenu de l'accord d'échange signé avec E.ON. Depuis septembre 2010, cette indépendance est une réalité.

Impact environnemental et climat – garder sous contrôle

La Région flamande et la Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières (FEBEG) ont signé un nouvel accord de politique environnementale. Cet accord vise à réduire davantage les émissions de SO₂ et NO_x des centrales électriques situées sur le territoire de la région flamande sur la période 2010-2014. Outre les centrales d'ELECTRABEL, les unités de production d'E.ON et de SPE sont elles aussi concernées.

ELECTRABEL a lancé un programme d'audit dans ses centrales en Belgique pour s'assurer que celles-ci continuent à respecter pleinement la législation environnementale. Les premiers sujets abordés sont les transformateurs et les batteries fixes et les installations de refroidissement. Les audits s'inscrivent dans le cadre du Plan environnemental global 2008-2012.

Après quarante ans d'activité industrielle, une pollution industrielle s'est accumulée dans les sédiments des bassins supérieur et inférieur de la centrale de pompage de Coe. Pour protéger cette richesse naturelle et assainir les bassins, des biopolymères y ont été injectés.

Un plan a été proposé visant à évacuer les cendres volantes du terribil de la Héna, ancien lieu de stockage de la centrale des Awirs (19 hectares, trois millions de tonnes de cendres volantes) au moyen d'un convoyeur à bande transporteuse couverte jusqu'à la centrale des Awirs. Ces cendres volantes seront ensuite transportées par bateau ou par train chez des cimentiers, qui les recycleront en tant que matière première. Ceci fait suite à une étude scientifique qui a démontré que la stabilité du terribil ne pouvait pas être entièrement garantie à long terme, l'entreprise ne souhaitant prendre aucun risque pour les riverains environnants.

Un plan d'assainissement des sols sur le site de la centrale de Ruien est en cours d'élaboration avec l'OVAM. Une pollution historique causée par de l'huile, des solvants et de la terre ferrugineuse avait été identifiée sur ces terrains. En attendant que le plan se concrétise, l'entreprise enlèvera 40 000 tonnes de terres polluées.

Un accord concernant la participation à la '*Second Tranche of the Umbrella Carbon Fund*' proposée par la Banque mondiale (*World Bank*) a été signé. Cette action porte sur un engagement de 35 millions d'euros avec pour objectif l'acquisition de 3,7 millions de tonnes de crédits carbone. De surcroît, la collaboration avec la Banque mondiale donnera accès à des informations importantes de première main au sujet des marchés du carbone.

Énergie renouvelable – une progression continue

Trois nouvelles éoliennes de 2 MW ont été mises en service sur le site de Volvo Cars à Gand. La production du parc éolien couvre 15% de la consommation électrique du constructeur automobile.

La construction de deux nouveaux projets de parcs éoliens progresse. Dans le port de Zeebrugge, il s'agit d'un parc de 4 MW qui sera opérationnel début 2011. À Leuze-en-Hainaut, 10 éoliennes (dont 7 x 2 MW pour ELECTRABEL) sont construites en partenariat avec la Coopérative Leuquoise pour les Energies du Futur (CLEF) et l'Agence Intercommunale de Développement IDETA. La mise en service est prévue pour juillet 2011.

Belwind, parc éolien offshore, a été mis en service. Avec une capacité de 165 MW, ce parc permet d'éviter 270 000 tonnes de rejets de CO₂ par an. Suite à un accord conclu avec Belwind, l'électricité produite par le parc éolien sera rachetée par ELECTRABEL.

Un accord de coopération avec la société canadienne Pacific BioEnergy a été conclu afin d'assurer l'approvisionnement d'ELECTRABEL en biomasse. Les partenaires investiront (environ 17 millions d'euros) dans l'extension d'une installation de production de pellets de bois dans la ville canadienne de Prince George, en Colombie britannique. 225 000 tonnes de pellets de bois seront de surcroît importés par an pendant 10 ans.

Ensemble pour moins de CO₂ – Savoir-faire et Faire savoir

La 3^{ème} vague de la campagne de communication 'Ensemble pour moins de CO₂' a débuté au printemps 2010. Il s'agit, cette fois encore, d'une campagne multimédia en radio et télévision, des annonces dans la presse, des affiches et de la communication *on line*. Objectif de la campagne : faire savoir au grand public ce qu'ELECTRABEL a accompli au cours des quinze mois écoulés pour concrétiser ses engagements et présenter ses projets futurs en matière de réduction des émissions de CO₂.

L'Association Belge de la Communication interne (ABCI) a distingué la campagne 'Ensemble pour moins de CO₂' d'une médaille de bronze. Le jury estime qu'elle fait clairement partie de la stratégie de l'entreprise et se trouve étroitement liée à l'image extérieure de la marque.

Un Conseil consultatif du développement durable a été mis en place au sein d'ELECTRABEL. Ce Conseil, présidé par le baron Vandeputte et composé de représentants du monde universitaire belge, d'employeurs, de syndicats, d'associations de consommateurs et d'associations environnementales, a notamment pour mission d'évaluer de manière indépendante les résultats délivrés par le plan 'Ensemble pour moins de CO₂'.

Depuis février 2010, le magazine Énergique!, destiné aux clients résidentiels, est publié sur du papier FSC 100% recyclé, ce qui évite quelque 2 500 tonnes de rejets de CO₂ par an. À partir

d'octobre, c'est également le cas d'« horizon.live », magazine du personnel de la région Benelux & Allemagne.

Des projets pilotes relatifs aux véhicules au gaz naturel comprimé (CNG) et électriques ont été lancés. Depuis février, l'entreprise dispose d'un parc de 25 véhicules de société Bi-Fuel (essence/CNG). Elle est, en collaboration avec la PME wallonne Green Propulsion et le constructeur automobile Ford, également impliquée dans le développement d'une voiture hybride *Plug-in* sur la base d'une voiture familiale Ford Mondeo. Le premier prototype verra le jour à l'été 2011.

L'Union européenne a organisé la 9^{ème} Semaine européenne de la mobilité durant laquelle la société a participé à l'action 'Au travail sans voiture' lancée par la Région bruxelloise. Rappelons également que l'entreprise soutient *Bike To Work*, une initiative du *Fietsersbond* et du GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens). Ces actions incitent les travailleurs à opter pour un moyen de transport durable pour se rendre au travail.

Le premier 'Rapport d'activités et développement durable 2009' a été publié en 2010. Le rapport se fonde également sur les directives relatives aux rapports développement durable conçues par la Global Reporting Initiative (GRI).

3. Le fonctionnement du marché

Le 9 novembre, le Central Western European (CWE) Market Coupling a été lancé. Ce couplage étend l'interconnexion existant (depuis novembre 2006) entre les marchés belge, néerlandais et français à ceux du Grand-duché de Luxembourg et de l'Allemagne. Le CWE et le *Nord Pool Spot* sont également interconnectés. Cette interconnexion devrait aboutir à une zone 'single market' (= prix identique) pendant 70% du temps.

Des droits de capacité ont été acquis en accord avec Gasunie suite à l'extension du stockage de gaz naturel de Zuidwending aux Pays-Bas. Cette installation de stockage de gaz naturel est opérationnelle depuis janvier 2011. Zuidwending couvre 30% des demandes *peak/off-peak* du parc de production aux Pays-Bas et en Belgique.

4. Litiges et concurrence

ELECTRABEL Finance and Treasury Management (EFTM)

Les services de l'Inspection Spéciale ont procédé à la taxation en Belgique des revenus financiers réalisés au Grand-duché de Luxembourg par la succursale de gestion de trésorerie d'ELECTRABEL établie au Grand-duché de Luxembourg. Ces revenus financiers, qui ont été soumis à l'impôt au Grand-duché de Luxembourg, sont exonérés d'impôt en Belgique conformément aux dispositions de la convention préventive de double imposition belgo-luxembourgeoise. L'Inspection Spéciale refuse cette exonération en argumentant sur la base d'un prétendu abus de droit. Le montant total des enrôlements s'élève à 166 millions d'euros au titre des exercices d'imposition 2004 à 2007. La société, qui a payé ces enrôlements, a contesté en 2010 ces décisions de l'Inspection Spéciale devant le Tribunal de première instance de Bruxelles. Une première audience, qui porte sur une question périphérique sans aborder le problème de fond, est prévue fin 2011.

Etat Hongrois

La société a engagé auprès du Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) une procédure d'arbitrage international contre la Hongrie pour manquement par la Hongrie à ses obligations découlant du Traité sur la Charte de l'Énergie. Le différend portait initialement essentiellement sur les tarifs d'électricité établis dans le cadre d'un contrat long terme d'achat d'électricité conclu le 10 octobre 1995 entre la société d'exploitation de la centrale électrique, Dunamenti (dans laquelle la société détient une participation de 74,82 %) et MVM (société contrôlée par l'État hongrois), ainsi que sur les allocations des droits d'émission de CO₂ dans le pays. L'audience arbitrale s'est tenue au mois de février 2010 et les arbitres se prononceront prochainement sur la question des responsabilités.

À la suite (i) de la décision prise par la Commission européenne, le 4 juin 2008, de qualifier d'aides d'État illégales et incompatibles avec le Traité/CE, les contrats d'achat à long terme d'électricité en vigueur au moment de l'accession de la Hongrie à l'Union européenne (au nombre desquels figurait le contrat conclu entre Dunamenti et MVM) et (ii) de la décision subséquente prise par la Hongrie de résilier ces contrats, la société a étendu sa demande aux fins d'obtenir réparation du dommage subi du chef de cette résiliation. La Commission européenne a approuvé au mois d'avril 2010 la méthode de détermination du montant des aides d'État et des coûts échoués (« *stranded costs* ») telle qu'élaborée par les autorités hongroises.

Par ailleurs, la Commission européenne a sollicité, le 13 août 2008, l'autorisation du tribunal arbitral d'intervenir dans la procédure d'arbitrage en qualité de partie non contestante mais s'est vue refuser cette autorisation. À ce stade, le tribunal arbitral a suspendu provisoirement l'examen des questions pour lesquelles la Hongrie conteste la compétence du tribunal, mais en autorisant la société à introduire une demande complémentaire de dommages et intérêts que cette dernière a retirée par la suite.

Taxe sur des terrains non utilisés pour la période 2006 à 2008

La justice a donné raison à ELECTRABEL dans la procédure intentée à l'encontre de l'enrôlement de taxes sur des terrains non utilisés pour la période 2006 à 2008 (inclus). L'entreprise avançait que les sites ne pouvaient être taxés, puisque, techniquement, ils n'étaient pas disponibles à la construction de centrales électriques. Tout en contestant le fondement de ces taxes, la société a payé 51,15 millions d'euros pour 2006 et 2,75 millions d'euros pour 2007 et 2008. Ayant obtenu finalement gain de cause pour six des sept sites de production taxés, les autorités devraient rembourser 17,05 millions d'euros.

Contestation d'une disposition fiscale de la loi belge

ELECTRABEL a introduit, le 23 mars 2009, un recours en annulation auprès de la Cour Constitutionnelle contre les articles de la loi-programme du 22 décembre 2008 imposant une taxe de 250 millions d'euros aux producteurs nucléaires (dont 222 millions d'euros payés par ELECTRABEL). La Cour Constitutionnelle a rejeté ce recours par arrêt du 30 mars 2010. Cette taxe a par ailleurs été reconduite pour l'exercice 2009 par la loi du 23 décembre 2009 et pour 2010 par la loi du 29 décembre 2010, en application de laquelle ELECTRABEL s'est à chaque fois acquitté de la somme réclamée, à savoir 213 millions d'euros pour l'exercice 2009 et 212 Millions pour l'exercice 2010. Suite au protocole d'accord signé le 22 octobre 2009 entre l'État belge et GDF SUEZ, cette taxe n'aurait pas dû être reconduite, mais aurait dû être remplacée par une contribution liée à l'extension de la durée d'exploitation de certaines centrales nucléaires.

Enquête sur la durée des contrats de fourniture d'électricité en Belgique

La Commission européenne a ouvert en juillet 2007 une enquête sur les contrats de fourniture d'électricité conclus avec les clients industriels en Belgique. ELECTRABEL a pleinement coopéré avec les services de la Commission. Au vu des résultats de son enquête approfondie, la Commission européenne a notifié sa décision de clôture de la procédure d'examen le 28 janvier 2011, confirmant ainsi la parfaite conformité du comportement d'ELECTRABEL.

Enquête dans le secteur de la vente en gros d'électricité en Belgique

L'autorité belge de la concurrence a procédé en septembre 2009 et juin 2010 à des perquisitions au sein d'entreprises actives dans le secteur de la vente en gros d'électricité en Belgique, dont ELECTRABEL. Depuis, de nombreux questionnaires ont été adressés à ELECTRABEL, qui coopère pleinement à l'enquête.

5. Événements importants survenus après la date de clôture

International Power

La prise de contrôle du groupe International Power Plc par le Groupe GDF SUEZ, a été annoncée publiquement le 10 août 2010. Cette acquisition est devenue effective le 3 février 2011, date à laquelle les dernières conditions suspensives prévues au Traité d'Apport (« *Merger Deed* ») du 13 octobre 2010 ont été levées après approbation de l'Assemblée Générale d'International Power le 16 décembre 2010. Les différentes autorisations réglementaires requises ont été obtenues.

Dans le cadre de l'examen du dossier par la Commission européenne, au titre du contrôle des concentrations, les parties se sont engagées à :

- vendre leur participation (33,3%) dans la société T-Power qui possède la centrale TGV de 425 MW et à
- transférer le contrat d'exploitation et d'entretien de cette centrale TGV conclu entre International Power Plc et T-Power à un autre opérateur.

Le rapprochement des activités de GDF SUEZ Energie International¹ et d'International Power Plc aboutit ainsi à la création du leader mondial de la production indépendante d'électricité. A l'issue du rapprochement, ELECTRABEL détient environ 70% des droits de vote d'International Power Élargi², coté à la Bourse de Londres. Les actionnaires d'International Power (à l'exclusion des titulaires de nouvelles actions ordinaires) ont reçu début 2011 un dividende exceptionnel de 92 pences par action.

¹ GDF SUEZ Energie International est défini comme l'ensemble des actifs de la branche Energie Europe et International hors Europe ainsi que certains actifs au Royaume-Uni et en Turquie

² International Power Elargi est défini comme l'entité résultant du rapprochement entre GDF SUEZ Energie International et International Power

Libération de capital

Le 22 février 2011, GDF SUEZ a libéré un montant de capital de 1 100 millions d'euros, partie du montant non libéré des augmentations de capital qui ont été réalisées en 2008 et en 2010.

6. Activités de recherches et développement

Aucune activité de recherche et développement n'a été directement menée par ELECTRABEL S.A.

7. Indications relatives aux succursales de la société

ELECTRABEL S.A. possède les succursales suivantes :

- Electrabel Finance and Treasury Management ('EFTM'), succursale au Grand-duché de Luxembourg
- Electrabel organizacni slozka en République tchèque
- Electrabel London Branch au Royaume-Uni
- Electrabel organizacna zlozka en Slovaquie

La comptabilité de ces succursales est intégrée dans les comptes annuels d'ELECTRABEL S.A.

8. Principaux risques et incertitudes

Les risques principaux auxquels ELECTRABEL est exposée sont de nature opérationnelle (couverture des engagements de livraison ou de prélèvement d'énergie), commerciale (prix de l'énergie sur les marchés et risques de crédit), financière (risques de taux d'intérêt et de cours de change) et réglementaire (régulation tarifaire, fiscalité et parafiscalité, environnement, etc.).

Afin de couvrir ces risques, la société a mis en place des systèmes et des équipes spécialisées qui mesurent les diverses expositions de manière permanente et centralisée, et qui mettent en œuvre les politiques et les instruments de couverture ou de limitation de ces risques qui ont fait l'objet d'une approbation par le Management.

Nonobstant les politiques, systèmes et instruments mis en place, la société reste principalement exposée à l'indisponibilité non programmée de ses outils de production, à des ruptures éventuelles dans son approvisionnement en combustibles, en particulier gazier (peu ou non stocké), ainsi qu'à la mise en œuvre de nouvelles réglementations au niveau régional, fédéral ou encore européen.

La qualité de la gestion et la compétence des personnels affectés à ces processus ont toutefois contribué, jusqu'à présent, à maintenir ces risques à des niveaux tout à fait acceptables.

La société utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, des cours de change et du prix des matières premières. À l'exception des opérations spécifiques de négoce sur les matières premières, ces instruments sont généralement qualifiés de couverture d'actifs, de passifs ou de flux de trésorerie.

Risque de change

De par la diversification de ses activités géographiques, la société est exposée à des risques de change. On entend par risque de change le risque que l'évolution des parités entre les devises étrangères et l'euro n'influence de façon défavorable la conversion, en euros, de l'actif net des filiales établies dans ces pays hors zone euro.

La politique de couverture consiste d'une part, à créer des passifs libellés dans la devise des marges brutes d'autofinancement générées par ces actifs, d'autre part, la société a recours à des produits dérivés de change tels que les « *cross currency* » *swaps* ou encore les contrats de change à terme.

ELECTRABEL est également soumise au risque de change transactionnel. Ce risque se concentre sur les transactions sur matières premières énergétiques où les flux sur matières premières (en particulier le gaz, le charbon et les produits pétroliers) sont généralement réglés en USD ou en GBP et, pour lesquels la société a recours à des instruments dérivés.

Risque de taux d'intérêt

Les principales expositions de taux d'intérêt résultent, pour ELECTRABEL, des financements en euros qui représentent 93% de l'endettement net au 31 décembre 2010. De par la structure de son endettement, dont une partie significative est à taux flottant (77% au 31 décembre 2010), ELECTRABEL est exposée à la variation éventuelle des taux d'intérêt.

Pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt, la société a recours aux instruments financiers dérivés tels que des *swaps* de taux d'intérêts (taux fixe/taux variable) comme instruments de gestion du risque de taux.

Les positions sont gérées de façon centrale au niveau de la maison-mère de la société, GDF SUEZ, et sont revues trimestriellement et lors de toute nouvelle levée de financement.

Risque sur matières premières (risque de prix)

Dans le cadre de ses activités d'approvisionnement à court et à long terme, et d'optimisation et sécurisation de sa chaîne de production et de vente d'énergie, la société est exposée aux variations des cours des matières premières sur les marchés du gaz, de l'électricité, des produits pétroliers et du charbon.

Afin de couvrir l'exposition aux variations des cours de ces matières premières, la société utilise des instruments dérivés disponibles sur les marchés organisés ou de gré à gré, qu'ils soient fermes ou optionnels, qu'ils soient réglés en net ou par livraison physique.

L'exposition au négoce d'énergie est mesurée et gérée quotidiennement conformément aux limites et à la politique de gestion de la société. Le dispositif de maîtrise des risques liés à cette activité de négoce comprend une équipe spécialisée dans le contrôle des risques de marché et de crédit, un comité de risques dédié, des principes de contrôle interne et des politiques formelles de suivi et de contrôle des risques de marché et crédit.

L'objectif de la société est de se prémunir contre les évolutions défavorables des prix de marché pouvant en particulier affecter des transactions futures hautement probables tels que les coûts d'approvisionnement et les revenus liés aux contrats de ventes.

Risque lié au changement climatique

La société exerce des activités visées par les programmes nationaux, internationaux et communautaires de lutte contre le changement climatique mis en place dans le cadre de l'application du protocole de Kyoto.

En Europe, le marché des droits d'émissions de gaz à effet de serre est devenu une réalité le 1^{er} janvier 2005. A ce jour, c'est le seul marché multinational qui impose des objectifs de réduction de dioxyde de carbone à l'industrie.

Les principaux risques à court terme concernent la disponibilité de quotas européens, ainsi que le renouvellement des plans nationaux d'allocations.

A cet égard, la société s'attache à une veille active et une composition diversifiée de son portefeuille énergétique, ainsi qu'au renforcement des mécanismes de capture et de stockage du carbone.

Risque de contrepartie (risque de crédit)

Les contreparties de la société, dans le cadre des opérations sur matières premières présentées ci-avant, sont diversifiées et sélectionnées en fonction de la notation attribuée par les agences de rating et de la connaissance qu'en a la société.

Les limites de crédit sont également fixées en fonction de la notation des contreparties. Le risque de contrepartie est, le cas échéant, limité par l'obtention de lettres de crédit, de garanties ou d'accords de compensation (*'netting agreements'*).

Le risque de crédit correspond à la perte que la société aurait à supporter en cas de défaillance des contreparties en regard de leurs obligations contractuelles. La société a mis en place des procédures de crédit et une politique de gestion de ce risque en vue de le minimiser (évaluation de la situation financière des contreparties, y compris notation financière, demande de gages, recours lorsque cela est possible à des accords standardisés autorisant la compensation des expositions positives et négatives vis-à-vis d'une même contrepartie, exigence de nantissements).

9. Proposition de répartition bénéficiaire

Après avoir procédé aux amortissements, réductions de valeur et provisions nécessaires, le bénéfice net de l'exercice 2010 à affecter s'élève à 805 millions d'euros contre 1 066 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante:

<i>En milliers d'EUR</i>	<i>31/12/2010</i>
Résultat net de l'exercice	783 200
Prélèvement sur les réserves immunisées	21 780
Résultat à affecter	3 291 210
Résultat de l'exercice à affecter	804 980
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	2 486 230
Affectation	
Dotation aux réserves	27 469
Dividendes aux actionnaires	0
Tantièmes aux Administrateurs	0
Report à nouveau	3 263 741

Nous vous proposons, de reporter le résultat de l'exercice 2010, soit 804 980 302,49 euros, après dotation de 27 469 210,43 euros à la réserve légale pour atteindre le niveau de 10% du capital.

Nous vous invitons à donner décharge aux administrateurs et au Collège des commissaires respectivement de leur administration et de leur contrôle pendant l'exercice social écoulé.

Durant l'exercice social écoulé, nous confirmons qu'aucune décision tombant sous le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés n'a été prise par le Conseil d'Administration.

Enfin et conformément à l'article 96,9° du Code des Sociétés, il est rappelé que le Comité d'audit de la société est composé de trois membres sélectionnés pour leurs compétence et expérience en matières financières et d'audit³, deux d'entre eux revêtant la qualité d'indépendant au sens du Code des Sociétés.

Bruxelles, le 18 mars 2011.

Le Conseil d'administration


Dirk Beeuwsaert
Administrateur délégué


Jean-François Cirelli
Président du Conseil

³ Voir leur curriculum vitae sur le site web de l'entreprise.

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B-1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 774 01 11
Fax + 32 2 774 00 90
<http://www.ey.be>

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8B
B-1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
<http://www.deloitte.be>

Electrabel SA

**Rapport du collège des commissaires
sur l'exercice clôturé
le 31 décembre 2010**

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B-1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 774 91 11
Fax + 32 2 774 90 90
<http://www.ey.be>

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan 8B
B-1831 Diegem
Belgium
Tél. + 32 2 800 20 00
Fax + 32 2 800 20 01
<http://www.deloitte.be>

Electrabel SA

Rapport du collège des commissaires sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 présenté à l'assemblée générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Electrabel SA pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2010, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 47.650.594 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice 783.200 (000) EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

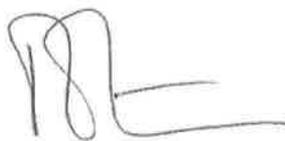
Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, le 21 mars 2011

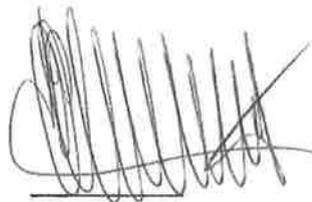
Le collège des commissaires

ERNST & YOUNG Reviseurs d'Entreprises
SCCRL
Représentée par



Vincent Etienne

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par



Laurent Boxus

